

SOUS LA MENACE D'UNE NOUVELLE CATASTROPHE \$100,000 DE DOMMAGES AUX CHANTIERS MUNICIPAUX

Une tonne de dynamite et deux cent cinquante
percuteurs dans le foyer d'un immense
incendie.—Travail héroïque de
nos pompiers.

Menaces antérieures qui font croire
à l'action d'un odieux incendiaire

Un violent incendie, d'une origine inconnue, a causé
pour plus de \$100,000 de dommages dans une remise des
chantiers municipaux, rue De Fleurimont, hier après-midi et
seule la bravoure des pompiers, secondée par leur prompt
intervention, a évité une explosion de dynamite qui aurait pu
produire une catastrophe dans le genre de celle qui causa la
mort de 30 personnes à la Vickers, le 17 juin dernier.

Le chef de district Robert, son
châuffeur, le pompier A. Lavigne, le
lieutenant Rochelleau et les autres
de la caserne No 18, vers 3 h. 30 fai-
saient leur arrivée sur la scène de
l'incendie. Les flammes faisaient
rage au centre d'une remise en bois
de deux étages et d'une longueur de
plus de deux cents pieds. S'aperce-
vant que le feu avait pris naissance
à dix pieds de l'endroit où se trou-
vait la dynamite, les braves pom-
piers pénétrèrent à l'intérieur et réus-
sirent à sortir, au péril de leur vie,
40 boîtes, soit une tonne du dange-
reux explosif.

Les transporteurs également en
feu sur 250 percuteurs et les arro-
sèrent pour éviter tout danger. Quel-
ques minutes plus tard, la cabane
tomba en ruines, sous la violence
du feu.

Incendie criminel?

Vers 6 h., une fois l'incendie sous
contrôle le surintendant des chan-
tiers municipaux, M. L.-G. Carlier,
demanda à la police de faire enquête
pour rechercher la cause de l'incen-
die. Le capitaine-détective Pelletier
et plusieurs détectives furent sur les
lieux et commencèrent aussitôt leur
enquête. Ils prirent des renseigne-
ments de divers employés et ap-
prirent que le dernier journalier à
laisser les lieux avant le feu avait
ramassé des rebuts de papier pour
les mettre en ballots. On suppose
que le désastre est l'œuvre d'un incen-

diariste. C'est le deuxième en moins
de 15 jours au même endroit.

Le capitaine-détective Thomas Mc-
Masus, les sergents-détectives Le-
brun et McMahon, investigateurs
spéciaux de la commission des incen-
dies ont pris l'affaire en mains.

Le gardien averti

Les détectives apprirent que le 17
juin, vers 5 h., un employé avait reçu
un appel téléphonique d'un individu
qui déclara que les chantiers seraient
détruits par un incendie. Pas plus
d'une heure après, le gardien rece-
vait un second appel du même indi-
vidu d'une femme. Cet incident
fut rapporté aux autorités municipa-
les, la semaine dernière et c'est la
raison qui les porta à demander le
concours des investigateurs après
l'incendie.

Pas beaucoup d'eau

L'incendie qui éclata vers 3 h. 37
pouvait être vu quelques minutes
plus tard à une distance de plusieurs
milles. Les pompiers des casernes
nos 18 et 21 accoururent les premiers
sur les lieux, alertés par une alarme
automatique. Le chef de district
Robert et ses hommes s'efforcèrent
aussitôt de sortir la dynamite afin de
combattre ensuite les flammes en
toute sécurité.

Lorsqu'ils tentèrent de combattre

A SUIVRE SUR LA PAGE 12



Photographies prises, hier après-midi, quelques minutes après le commencement de l'incendie qui causa pour plus de \$100,000 de dommages dans une
remise en bois de 200 pieds de longueur, aux chantiers municipaux, rue De Fleurimont, près de la rue Saint-Hubert, à l'entrée du viaduc.
Une nouvelle catastrophe qui aurait pu être évitée par la prompt intervention, la bravoure
du chef de district Robert et de ses équipiers, lorsqu'ils retirèrent, au péril de leur vie, 40 boîtes de dynamite et 250 percuteurs d'une cabane,
à quelques pieds même où se déclara le violent incendie. La photographie du haut représente l'incendie à son plus fort, les tourbillons de
fumée pouvaient alors être vus à quelques milles de distance. A droite, on voit le chef d'intermédiaire C. Carson, qui a remplacé temporairement
le directeur Raoul Gauthier, mort avec trois pompiers, lors du désastre de la Vickers. M. Carson cause avec le chef de district E.
Robert, qui s'est conduit en brave, hier. On voit dans la vignette du bas, une partie du hangar, du côté nord, une fois que l'incendie eut été
maîtrisé. — (Clichés "La Presse")

Message de confiance du prince de Galles

L'hon. Howard Ferguson offre un dîner, à Londres,
aux délégués de l'Empire à la conférence écono-
mique d'Ottawa à l'occasion du jour de la
Confédération.

Londres, 1er. — Six cents convives,
dont J.-H. Thomas, secrétaire pour
les dominions, et Sir Philip Cunliffe-
Lister, secrétaire pour les Colonies,
assistèrent hier soir au grand dîner
donné à l'occasion du jour de la Con-
fédération par l'hon. G. Howard
Ferguson, haut commissaire cana-
dien, aux délégués britanniques à la
conférence économique impériale
d'Ottawa. Tous ont regretté l'absence

du prince de Galles à cause d'une
indisposition. Le prince George, qui
fut le message de son frère aîné, le
prince de Galles, était lui-même
extrêmement désemparé.

Le discours préparé par le prince
de Galles était un sommaire direct
de ce qu'on attend de la prochaine
conférence d'Ottawa.

Le message du prince
"Aucun groupe de pays ne peut
s'isoler du reste du monde. Ni le Cana-
da ni l'Australie ne peuvent se dis-
simer des marchés mondiaux pour
leur blé. L'Australie, le Sud-Afrique
et la Nouvelle-Zélande ne peuvent se
passer des marchés du monde pour
leur laine. Le Royaume-Uni a besoin
de tous les marchés pour ses manu-
factures."

"Il se peut qu'à la longue l'Empire,
devenant plus uni, dépende moins du
reste du monde, mais ce changement
se ferait graduellement et par le
cours normal de l'évolution, guidé,
mais non forcé, par le gouvernement."

"Pour le présent, il y a de nos pro-
pres intérêts qu'il faut défendre. Nous
faisons les pays étrangers, nous faisons
à Ottawa tous les efforts pour rame-
ner la confiance dans le monde et
pour adopter des mesures auxquelles
pourront plus tard coopérer d'autres
pays."

L'Empire peut paver la voie en
commençant par lui-même pour les
prix de gros et l'Empire est bien placé
heureusement pour l'entreprendre.
L'Empire ne peut régler les diffé-
rends politiques du monde, mais
dans le domaine économique un mes-
sage d'espérance peut s'adresser au
commerce agissant sous l'égide des
restrictions presque universelles. Tout
en reconnaissant les difficultés,
nous ne devons pas nous laisser
écraser par la crainte. Il n'est
pas permis de penser à la faillite."

Les sœurs

L'hon. M. Ferguson, en proposant
la santé du prince de Galles, dit que
tous sont prêts à suivre les magnifi-
ques directives qu'il donne depuis
plusieurs années et qu'ils espèrent
que son indisposition sera de très
courte durée. "Son absence, dit-il,
dépendra surtout de ses amis cana-
diens qui le considèrent comme le
fils adoptif du Canada, car le ma-
gnétisme de sa personne, son vif in-
térêt au Canada l'ont fait un Cana-
dien idéal. Le prince George lui non
plus n'est pas un inconnu au Cana-
da et ses visites ont toujours créé
la meilleure impression."

Lord Greenwood, natif de Whitby,
Ontario, proposa la santé de M. Fer-
guson, M. J.-H. Thomas a dit qu'il
ne faut pas céder aux appréhensions,
car le gouvernement britannique a
proposé qu'il était convaincu que le
succès de la conférence était essen-
tiel à la future prospérité de l'Em-
pire.

Un décret sur le blé

Paris, 1er. — Un décret fixant à
35 pour cent la limite du blé importé
à être employé dans la fabrication
des allumettes en France a été publié
aujourd'hui, dans l'officiel.

Quelques Lignes

Victoria, C.-B. 1. — Le gouverne-
ment a ordonné à des chasseurs de
profession d'aller faire la chasse à
des lions de montagne — puma —
qui ravagent actuellement les dis-
tricts de Metchoin et William-
Head.

MAIRE DE PERTH
Perth, Ontario, 1. — James-J.
Hands a été élu maire de Perth, On-
tario, pour remplacer J.-P. Devlin,
démismissionnaire. Hands a obtenu
une majorité de 216 voix sur son ad-
versaire, G.-C. Townsend.

PARTISAN DE DAVILA
Santiago, Chili, 1. — Elisco Pena
Villalon, président du parti socia-
liste-radicale, a accepté de remplacer
Armando Cabero, qui a démissionné
comme membre de la junte chilienne.

GREVE AU MEXIQUE
Mexico, 1. — Les employés de la
Cie "Pullman", au Mexique, se sont
mis en grève, hier, après la faillite
de longues négociations avec un bu-
reau d'arbitrage. Cependant, tous
les employés sur la route ont eu la
permission de terminer leur voyage.

LE SENAT SIAOIS
Bangkok, 1. — Les membres du
nouveau sénat siamois se sont réu-
nis pour la première fois hier. Le
Sénat comprend actuellement 70
membres, tous des militaires.

LA LOI D'ECONOMIE
Washington, 1. — Le président
Hoover a signé, hier, la loi d'écono-
mie. Par cette loi, le gouvernement
américain espère pouvoir effectuer
\$150,000,000 d'économies.

Amélioration aux Indes

Simla, Indes, 1er. — La situation
aux Indes s'est beaucoup améliorée
et, à-t-on annoncé hier soir, lorsque
des décrets permettant au gouverne-
ment de réviser des ordonnances
seront renouvelés la semaine pro-
chaine certaines des ordonnances
les plus strictes seront supprimées.

Une souscription nationale pour un monument à Aristide Briand

PARIS, 1. — Le cabinet du premier ministre Edouard Herriot s'est
mis d'accord, à sa réunion d'aujourd'hui, sur les termes des projets de loi
financiers qui seront soumis cet après-midi à la Chambre des députés.

Le comité a aussi décidé de commencer une souscription nationale
pour élever un monument à la mémoire d'Aristide Briand, qui fut premier
ministre et ministre des affaires étrangères de la France.

Nouvel emprunt de conversion anglais

Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, l'an-
nonce, aux Communes anglaises. — Le taux
d'intérêt sera de 3 1/2 %.

Londres, 1. — Le chancelier de
l'Echiquier, Neville Chamberlain, a
annoncé, hier soir, à la Chambre des
Communes, un emprunt de conver-
sion de 2,000,405,239 livres sterling
(environ \$7,490,194,800) de l'emprunt
de guerre de 1929-47 à 5 % qui de-
viendra désormais l'emprunt de
guerre à 3 1/2 %.

La déclaration de Chamberlain a
été faite à un moment opportun, la
Banque d'Angleterre annonçant, hier
midi, une réduction dans le taux d'es-
compte de 2 1/2 à 2 % — le plus bas
depuis 35 ans — et que, par ailleurs,
les consolidés 4 % se vendaient dans
le même temps à 102 1/2, ce qui se
trouvait plus élevé que la cote de
l'emprunt de guerre à 5 % qui s'éta-
blissait à 101 1/2.

Une Commission ferroviaire

New-York, 1er. — Une Commission
ayant des pouvoirs étendus pour éli-
miner la compétition destructive et
pour effectuer de nouvelles écono-
mies dans l'opération a été suggérée
par les principaux chemins de fer
de l'Ouest des Etats-Unis.

Méthode originale de communication

Chicago, 1. — L'un des délé-
gués de New-York à la conven-
tion nationale du parti démocra-
te, à Chicago, a trouvé une
nouvelle méthode originale de
se rapporter à sa femme, dans
le Bronx. Toutes les procédures
des assises démocrates sont
constamment radiodiffusées.

Le délégué en question, à pé-
riode fixe, lance un coup de
sifflet. Il a expliqué à ses voi-
sins, ennuyés, que sa femme
écoutait à la radio. "Pour bien
lui montrer que j'assistais à la
convention, nous avons con-
venu à mon départ, que je lan-
cerais un coup de sifflet à in-
tervalle fixe. Mon fils m'a
prêté un sifflet de constable
qu'il possède. Ma femme peut
ainsi se rendre compte en en-
tendant le son que j'étais de
temps à autre que je suis bien
à la convention et non dans un
"speakeasy".

Nouvelle industrie

Du correspondant de la PRESSE
Sherbrooke, 1. — Un câblogramme
adressé de Stuttgart, Allemagne, au
maire Ludger Forest, annonce au-
jourd'hui que l'"Aeraxon Fly Cat-
chers" d'Allemagne, manufacturière
de papier à moquette "Aeraxon", a ac-
cepté la proposition de la ville de
Sherbrooke de venir s'implanter ici
dans le plus court délai.

En mal de papier, le président de
cette compagnie, M. F.-R. Kaiser,
avait été l'hôte des industriels de
Sherbrooke à un dîner au cours du-
quel il avait exposé ses projets et
déclaré que Sherbrooke lui conve-
nait pour y installer l'une des dou-
zaines du genre qu'il fabrique en Eu-
rope.

LES ANGOISSES DE L'EUROPE

Berlin refuse obstinément de donner aucune garantie pour satisfaire la France

Ramsay MacDonald appuie
inutilement une proposition
française à l'Allemagne.

Les sanglantes bagarres
continuent de se produire
dans le Reich.

Une grande confusion à Lausanne

Paris, 1. — En arrivant de la confé-
rence des réparations et des dettes
de guerre de Lausanne, à Paris, le
premier ministre Herriot a déclaré
que la délégation française était
"très calme".

"Elle sait et voit ce qu'elle veut",
a-t-il dit, "et les Français peuvent
demeurer calmes comme nous le
sommes nous-mêmes".

Toujours le deadlock
(Services de la Presse Canadienne et de la
Presse Associée)

Lausanne, 1er. — Les délégués à la
conférence de Lausanne sur les ré-
parations se trouvent encore dans
un deadlock.

Hier soir, un porte-paroles du
premier ministre de France, M.
Edouard Herriot, a annoncé que ce-
lui-ci a décidé que la dépendance
mutuelle des dettes de guerre et des
réparations doit être maintenue, ce
qui empêche de régler la question des
réparations, autant qu'on peut le
voir pour le moment.

Le plan britannique était l'établisse-
ment d'une entente au sujet des
réparations, entre les pays intéres-
sés, comme préliminaire à une discus-
sion plus étendue des dettes de guerre
et des questions économiques gé-
nérales avec les Etats-Unis.

La France exige une garantie

La France n'acceptera pas un ré-
glement des réparations selon le
A SUIVRE SUR LA PAGE 13

Le commerce de l'Irlande est inquiet

Les chambres de commerce
irlandaises déplorent l'atti-
tude de de Valera.

Dublin, 1. — Les chambres de com-
merce associées de Dublin, réunies
hier soir, ont adopté une résolution
déplorant l'attitude prise par De
Valera et reprochant au président de
l'Etat libre d'Irlande de se séparer
de l'empire britannique. Elles ont
également prié la délégation irlan-
daise à la conférence impériale
d'Ottawa de s'assurer qu'aucun do-
minion n'obtienne de plus grandes
préférences sur le marché britanni-
que que l'Etat libre d'Irlande.

Cette mesure, explique-t-on, si elle
est adoptée, permettra l'application
d'un barème tarifaire ad libitum.
Cela permettra également à la Gran-
de-Bretagne de s'indemniser du non-
paiement des annuités irlandaises.
En attendant, le gouvernement
britannique, par l'entremise des
commissaires de la dette nationale,
assure le paiement des intérêts
échus aux porteurs d'actions foncières
irlandaises. Les différents mon-
tants dus ont été envoyés à leurs
destinataires hier soir.

Avantages financiers pour les Australiens

Melbourne, Australie, 1. — L'em-
prunt annoncé par le gouvernement
britannique pour la conversion des
obligations des emprunts de la guer-
re sera avantageux à l'Australie, di-
sent les experts en finances. Ils ba-
sent leur opinion sur la hausse des
valeurs australiennes à la bourse de
Londres, et sur les perspectives plus
favorables pour la conversion de la
dette extérieure de l'Australie à un
taux d'intérêt moins élevé.

Monopole maritime

Istanbul, Turquie, 1er. — Le gou-
vernement turc a mis fin aux longues
lutttes entre les compagnies de navi-
gation privées en formant une mar-
che d'Etat qui englobera
toutes les autres.

Missionnaires aux mains des rouges

Peiping, Chine, 1. — Des rapports
recus de Hankou à la légation des
Etats-Unis indiquent aujourd'hui
que les révérends Arthur-E. Nyhus
et D.-M. Vickers, les missionnaires
américains enlevés par des bandits
chinois à Kikoungshan, dimanche
dernier, sont maintenant des captifs
de l'armée rouge de Ho Loung, la
même armée qui a déjà tenu en
cage le révérend Bert Nelson,
un autre missionnaire, en 1930.

A SUIVRE SUR LA PAGE 13

Réceptions et dîner officiels

Bazin représentera McGill

Le Dr A.-T. Bazin, professeur de chirurgie, représentera l'université McGill au congrès annuel de la British Medical Association pendant toute la semaine du 24 juillet. Plusieurs autres professeurs de médecine de McGill assisteront aux séances et certains produiront des travaux.

Les démocrates ont siégé toute la nuit et dix candidats ont été mis en nomination

Ahuris par dix heures de discours interrompus seulement par leurs acclamations, les délégués ont voté deux fois ce matin sans élire aucun candidat.

ROOSEVELT A 677 VOTES

CHICAGO, Illinois, 1. — Le gouverneur Franklin D. Roosevelt de l'Etat de New-York, qui n'avait reçu que 666 votes au premier tour de scrutin, en a reçu 677 au second tour. A l'heure où nous mettons sous presse, les délégués siègent encore, bien déterminés à siéger jusqu'à ce que le candidat à la présidence soit choisi définitivement.

Voici le résultat officiel du second tour de scrutin: Roosevelt, 677; Smith, 194; Ritchie, 23; Byrd, 24; Garner, 90; White, 50; Rogers, 22; Baker, 8; Traynor, 40; et Reed, 18.

Sans ajournement

(Service de l'Unité Press, spécial à la "Presse")

Chicago, Illinois, 1. — Le gouverneur Franklin D. Roosevelt, de l'Etat de New-York, a annoncé à la fin du premier tour de scrutin, de bonne heure ce matin, qu'il insisterait pour que la convention continue de siéger jusqu'à ce que le candidat à la présidence soit choisi.

Le représentant officiel du gouverneur à la convention nationale démocrate a fait une déclaration exactement dans le même sens.

Le premier vote

Chicago, Illinois, 1. — Le premier tour de scrutin dans l'élection d'un candidat à la présidence des Etats-Unis, à la convention nationale démocrate, a donné le résultat officiel suivant:

Roosevelt, 666; Smith, 201; Garner, 90; Byrd, 25; Traynor, 42; Ritchie, 21; Reed, 24; Murray, 23; Baker, 8; et White, 52.

Les nominations

Chicago, Illinois, 1. — A minuit l'immense salle de la convention nationale démocrate était bondée jusqu'au plafond, éclairée de mille feux, ébranlée de cris d'acclamation et de chants, suffoquée de fumée. Toute la soirée les discours de mise en nomination s'étaient succédés et rien ne faisait prévoir que cela dut bientôt finir. Mais vers 11 heures, à cette heure que les délégués devaient siéger toute la nuit, dans les groupes opposés à Roosevelt on faisait savoir que la stratégie des partisans de Roosevelt était de faire élire un candidat qui ne pouvait se faire élire à la présidence, Garner donnerait ses votes à Roosevelt afin de s'assurer la vice-présidence.

Une autre rumeur annonçait qu'il y avait eu entente entre les partisans de Garner et de Roosevelt et que les votes de celui-ci iraient à celui-ci. On prétendait que ne pouvant se faire élire à la présidence, Garner donnerait ses votes à Roosevelt afin de s'assurer la vice-présidence.

Comme question de fait, de bonne heure ce matin Roosevelt, Smith, Ritchie, Byrd, Garner, Traynor, Reed, Murray et White, avaient été mis en nomination, plaignant sous les adjectifs laudatifs de leurs partisans, pendant que leurs partisans paraissent dans l'immense amphithéâtre, portant haut les bannières les plus bizarres, criant et vociférant leurs acclamations.

Quand approcha l'heure du scrutin, les réclamations commencèrent à fusiller des groupes adversaires. De plus en plus il fut évident que Roosevelt aurait à lutter contre tous les groupes opposés, mais les partisans du gouverneur de New-York ne s'en préoccupèrent pas moins assés d'élire leur homme dès le second tour de scrutin.

Aux petites heures

Peu à peu cependant les rangs de la cohue baroïque composée d'hommes en chemises et de femmes en robes aux couleurs voyantes, dont les gale-riettes étaient remplies, commencèrent à s'éclaircir, à mesure qu'arrivaient les petites heures du lendemain. Les délégués continuèrent cependant à siéger mais l'impatience commençait à gagner vu que les discours s'éternisaient toujours aussi longuement et toujours aussi conviviaux à l'égard de chaque nouveau candidat mis en nomination.

Quand enfin les discours furent terminés et que l'on commença l'appel des délégués, un des organisateurs de Roosevelt prétendit qu'il ne manquait qu'un vote à son candidat, mais les partisans du gouverneur de New-York ne voulurent pas se prononcer avant le second tour de scrutin.

M. L.-E. Schlemm, à sa retraite

M. Leonard E. Schlemm, ingénieur de la municipalité de Hamstead depuis 20 ans, prendra sa retraite le premier octobre prochain, mais il restera à l'emploi de la municipalité comme ingénieur consultant. M. Schlemm, par ses conseils, a considérablement aidé au développement de Hamstead.

Aucun montant de l'argent déposé par Rideout, ne pourra être payé

Toronto, 1. — La banque de Montréal, en vertu d'une injonction accordée par le juge Wright, d'Osgoode Hall, ne pourra payer aucune somme de l'argent au crédit de Ronald L. Rideout, à la succursale des rues Queen et Yonge, Toronto. La demande d'injonction avait été faite hier par M. A. M. Garden, représentant la banque Royale du Canada. Un affidavit a été déposé par M. O. Boyce, surintendant de la banque Royale, déclarant que, le 16 juin, une somme de \$3,182 avait été volée de la succursale, angle des avenues Osborne et Croft, de la banque Royale du Canada, à Winnipeg, et que l'inspecteur Murray, de la police de Toronto, lui avait dit avoir raison de croire que Ronald L. Rideout, maintenant sous arrestation, à Buffalo, N.Y., était l'individu qui avait commis le vol à Winnipeg. Plus tard, déclare M. Boyce, l'inspecteur Murray lui a dit qu'un homme disant s'appeler Ronald L. Rideout avait déposé environ \$3,181 à la succursale des rues Queen et Yonge, de la banque de Montréal. Il croit que cela représente une partie de l'argent volé. Les employés de la succursale de la banque Royale, de Winnipeg, où le vol a été commis, ainsi que le chauffeur de taxi qui a conduit Rideout, ne sont fermés à Montréal pour donner un congé aux employés à l'occasion de l'anniversaire national du Canada. Cet ordre se limite aux magasins, les restaurants et les tavernes étant ouverts comme d'habitude toute la journée, aujourd'hui, en ce qui regarde la vente du vin et de la bière.

Le rapport de l'association de mutualité

Le revenu général de cette organisation de la Montreal Tramways a baissé.

Le comité d'administration de l'Association mutuelle de bienfaisance de la compagnie des Tramways de Montréal a soumis récemment son rapport annuel à l'assemblée de ses membres. Les recettes brutes se chiffrent par \$352,505.14 et montrent une augmentation sur celles de l'année précédente de \$12,333.06. La somme des dépenses est de \$254,378.34. Le revenu général est de \$98,126.80 et a baissé de \$8,629.56 sur celui de l'an dernier.

Les chiffres suivants indiquent le nombre des membres qui ont reçu des bénéfices pour maladies ou accidents: nombre de membres malades ou blessés, (non en devoir), 1,751; visites faites par les médecins, 1,399; consultations données, 13,851; ordonnances prescrites, 6,803.

Le nombre de membres qui recevaient la Pension d'Invalidité Totale et Permanente au 30 avril dernier était de 63, contre 58 l'année précédente, une augmentation de 8.5%.

Le montant payé en pension est de \$36,508.00, comparé à \$36,058.00 en 1931, une augmentation de 25.3%.

Les pensions

Le nombre de membres qui recevaient la Pension d'Invalidité Totale et Permanente au 30 avril dernier était de 63, contre 58 l'année précédente, une augmentation de 8.5%.

Le montant payé pour Pension d'Invalidité Totale et Permanente est de \$32,784.00, comparé à \$32,985.00 en 1931.

Durant l'année la somme de \$36,489.76 a été payée aux membres pour maladies et accidents non en devoir, comparée au montant de \$35,506.75 l'année précédente, une augmentation de \$983.01.

Le Comité a conclu des arrangements avec des pharmaciens où les ordonnances prescrites par les médecins aux membres sont remplies aux frais des membres ou à une remise de 20% sur tous les médicaments, etc., achetés à ces pharmacies, à l'exception des remèdes brevetés, lesquels se vendent aux prix réguliers.

Le nombre total des ordonnances prescrites par les médecins durant l'année est de 6,803, au coût de \$2,108.63.

Changement suggéré de la date de la fête de la Confédération

(Spécial à la "Presse")

Québec, 1er. — Dans une causerie qu'il a faite, hier, M. Arthur G. Penny a déclaré que la fête de la Confédération devrait être célébrée le 29 mars au lieu du 1er juillet. Il dit que plusieurs raisons militent en faveur du changement. Le 1er juillet, la saison des vacances est commencée et en conséquence, il est plus difficile d'organiser de grandes manifestations publiques. De plus, dans la province de Québec, cette fête s'écoule trop près de la St-Jean-Baptiste. M. Penny dit que le 1er juillet est la date anniversaire de la mise en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord, mais que c'est le 29 mars que la sanction royale fut donnée au bill créant la Confédération.

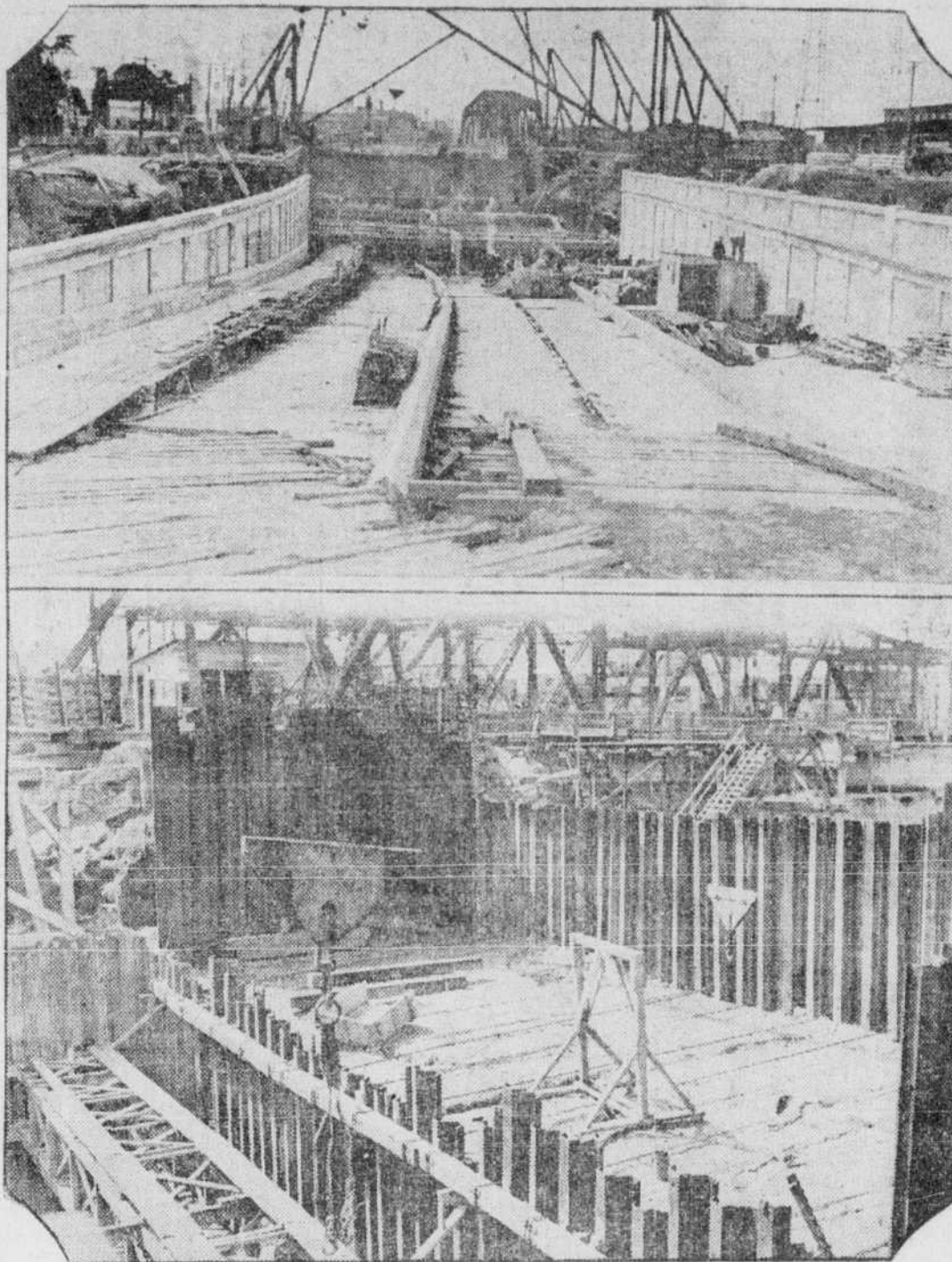
Vol à main armée

Un bandit armé est entré dans une succursale des Saint-Catherine Fruit Stores, 1838, rue St-Catherine, ce matin, vers 7 h., et a volé une somme de \$106, après avoir menacé de son revolver et ligoté le commis Phil Lavinson, qui se trouvait seul dans l'établissement lors de l'entrée du bandit. Ce dernier prit la fuite après le vol. Les sergents détectives Laroche, Coulombe, Bourdon et Gursky, de l'école des vols à main armée, font actuellement une enquête sur les lieux.

La Commission des liqueurs

Les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec seront fermés dans le district de Montréal aujourd'hui, mais ils sont ouverts partout ailleurs dans la province. Ils ne sont fermés à Montréal que pour donner un congé aux employés à l'occasion de l'anniversaire national du Canada. Cet ordre se limite aux magasins, les restaurants et les tavernes étant ouverts comme d'habitude toute la journée, aujourd'hui, en ce qui regarde la vente du vin et de la bière.

AU TUNNEL DE LA RUE WELLINGTON



Les travaux de parachèvement du tunnel de la rue Wellington se poursuivent avec rapidité et la Dufresne Construction croit les terminer complètement d'ici quelques mois. On est actuellement à mettre la dernière main à la construction de l'approche-sud entre les rues Saint-Patrice et Saint-Columban. Toutes les armatures en acier nées de la tranchée ont été livrées, récemment, ont été mises en place et la pose du béton doit être commencée incessamment. On voit ici, en haut, les deux murs de l'approche dont les travaux sont finis et, en bas, les armatures en acier mises en place afin d'empêcher les éboulis. (Clichés la "Presse").

Six tragédies en quelques heures



Plineux accidents mortels sont survenus dans l'intervalle de quelques heures hier après-midi. Sur un nombre de six, trois sont des enfants. A gauche, Camille Longo, 14 ans, 4869, avenue Rosemont, trouvé mort dans une carrière à l'angle de la première avenue et de la rue Masson. A droite, Madeleine Emond, 13 ans, 6264 rue Cartier, tuée par une roue d'auto alors qu'elle était sur le trottoir, à proximité de la demeure de ses parents.



Plineux accidents mortels sont survenus dans l'intervalle de quelques heures hier après-midi. Sur un nombre de six, trois sont des enfants. A gauche, Camille Longo, 14 ans, 4869, avenue Rosemont, trouvé mort dans une carrière à l'angle de la première avenue et de la rue Masson. A droite, Madeleine Emond, 13 ans, 6264 rue Cartier, tuée par une roue d'auto alors qu'elle était sur le trottoir, à proximité de la demeure de ses parents.

Vancouver adopte les ondes courtes

LES directeurs de la compagnie canadienne Marconi viennent d'être avisés que le conseil de la ville de Vancouver leur a accordé, à sa dernière réunion, le contrat pour l'équipement du nouveau système radiophonique à ondes courtes du département de la police. Le contrat est de \$16,000. Les plans de l'installation et tout l'équipement sont fabriqués à Montréal dans la manufacture de la compagnie. Ce système de radio dotera la police de Vancouver du moyen le plus récent au monde de combattre le crime. Vancouver devient ainsi la seconde ville canadienne importante à adopter une méthode aussi moderne, la ville de Winnipeg s'étant munie du système Marconi en 1930.

Hangars en flammes

Les pompiers de plusieurs casernes du nord de la ville, sous la direction du chef de district E. Robert, étaient alertés, vers 9 h. 30, ce matin, rue Saint-Hubert, près de la rue Saint-Zotique, pour combattre un violent incendie qui a fait rage pendant plus d'une heure dans des hangars situés à l'arrière de la rue Saint-Hubert. A 10 heures, le retour était sonné. On nous apprend que personne ne fut blessé pendant les manœuvres. Les dommages sont considérables.

La Commission des liqueurs

Les magasins de la Commission des Liqueurs de Québec seront fermés dans le district de Montréal aujourd'hui, mais ils sont ouverts partout ailleurs dans la province. Ils ne sont fermés à Montréal que pour donner un congé aux employés à l'occasion de l'anniversaire national du Canada. Cet ordre se limite aux magasins, les restaurants et les tavernes étant ouverts comme d'habitude toute la journée, aujourd'hui, en ce qui regarde la vente du vin et de la bière.

Réclamation pour \$625,000 renvoyée

L'hon. Juge White de Sherbrooke, rendant jugement hier après-midi, renvoyait une action intentée par Richard A. P. Whitford pour \$625,000 ou la possession de 6,250 parts de la Mille Isle Power Company, à la Canadian Power and Paper Investments Limited, concernant l'acquisition et les droits que pouvait détenir le requérant sur les pouvoirs hydrauliques de la rivière des Milles, en raison du défaut de celui-ci de se conformer aux prévisions du contrat qui le liait à la défenderesse. Le plaignant alléguait qu'il avait négocié pour acquérir tous les droits sur les propriétés bordant la rivière Mille-Isles, en vue de l'élevation à 60 pieds des eaux. Le juge dans ses considérations, remarque que le projet est irréalisable à cause des dépenses qu'il entraînerait, le coût de chaque c.v. obtenu serait si dispendieux qu'il le faudrait revendre à \$80 quand les compagnies concurrentes offriraient \$15.

Décès d'un musicien

Québec, 1. — M. Arthur Vézina, fils du regrettable musicien québécois, Joseph Vézina, D.M., est décédé hier à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang. M. Vézina, qui faisait qu'il avait la Québec Creditors Agency, laisse sa femme. Le défunt était un musicien réputé à Québec. Il jouait le basson dans la Société Symphonique de Québec, depuis la fondation de cette dernière.

Vitrine enfoucie

La police du poste No 3 découvrait, vers 4 heures, ce matin, qu'une vitrine de la "Maison Canadienne", 1101 est, rue Saint-Catherine, avait été enfouie sous une masse de pierres d'environ 10 tonnes. Le propriétaire, un homme de la rue Saint-Hubert, a déclaré qu'il avait vu un tour de cou en fer, une pelle et une pioche, de la valeur de \$75. Les agents du poste du district ainsi que la Sûreté s'occupent de rechercher les auteurs de l'effraction.

Un nouveau moteur de la Napier

Il développe 150 CV et sa vitesse normale est de 150 milles à l'heure.

Spécifications

(Service spécial à la "Presse")

Londres, 1. — La compagnie D. Napier & Sons, qui fabrique les fameux moteurs du même nom, vient de produire un nouveau moteur pour avion. Ce moteur développe 150 c. v. Il est renversé et à six cylindres. Il est refroidi à l'air. Ce nouveau moteur s'adapte très bien à des fins commerciales.

Le ministère de l'air a accordé un certificat au nouveau moteur et il a été mis à l'essai fréquemment sur un avion Spartan "Arrow", à l'aérodrome d'Heaton. Son allonge est de 4 1/2 heures (114 m/m) et sa course de 5 1/2 heures (113 m/m). Le rapport de compression du nouveau moteur est de 22 à 1.

Les pistons sont d'un alliage d'aluminium et munis de deux anneaux compresseurs et de deux anneaux à huile. Les bielles et le vilebrequin sont en acier trempé. Le carter est en alliage léger.

Le moteur possède une soupape d'admission et une soupape d'échappement par cylindre muni par un arbre à cam supérieur. La soupape entière est enfermée dans une boîte défectuelle en aluminium. Il est muni de deux carburateurs, type Claudel-Hobson.

Une pompe à pression mène par l'arbre à cam vertical alimente le moteur d'huile et deux pompes de retour ramènent l'huile au réservoir. Il pèse 410 livres à sec. Sa performance: 150 milles à l'heure à 2,000 r.p.m. (vitesse normale); 170 milles à l'heure à 2,300 r.p.m. (vitesse maximum). Dimensions: longueur, 4 pieds, 10 1/2 pouces; largeur, 2 pieds, 2 pouces; hauteur, 2 pieds 7 1/2 pouces.

Province que devront visiter ces délégués

(Spécial à la "Presse")

Québec, 1er. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'hon. M. Taschereau a écrit au premier ministre du Canada en date du 17 juin lui annonçant que le gouvernement provincial était à son entière disposition pour organiser une tournée dans la Province de Québec des délégués à la conférence économique. Il suggère dans cette lettre une visite de Montréal, Québec, de Shawinigan Falls, des travaux du canal de Beauharnois, de la région du Lac St-Jean et un court séjour au Manoir Richelieu.

L'hon. M. Bennett vient de répondre à cette lettre dont il a pris connaissance à son retour à Ottawa après une absence de quelques jours. Il dit qu'aucun voyage d'inspection n'entreprendra aucun des délégués à la conférence économique à travers le Canada ne sera complet, s'il ne profite pas de l'occasion de visiter le Québec pour avoir au moins un aperçu du développement de cette province et faire une courte étude de ses centres ruraux où demeurent les descendants des pionniers qui ont assuré la survie du Canada.

11 pertes de vie dans un naufrage

Cobb, Etat Libre d'Irlande, 1er. — Onze hommes se sont noyés et 15 ont été sauvés dans le naufrage du quatre-mâts "Melbourne" aujourd'hui, au large de l'écoulement de la baie de l'Anse-au-Fort. Le "Melbourne" appartenait à une compagnie finlandaise et était un navire très rapide. Les rescapés sont actuellement en route pour la terre ferme à bord d'un remorqueur de l'Armée n'a été que légèrement endommagé. Le "Melbourne" appartenait à une compagnie finlandaise et était un navire très rapide.

Projet d'une liaison France et Argentine

Paris, 1. — L'hebdomadaire "Cri de Paris" affirme, aujourd'hui, que le gouvernement français avait institué des négociations avec l'Argentine dans le but ultime d'établir une ligne aérienne entre la France et Buenos-Ayres via Dakar. La liaison suivrait la route maritime et des navires de ligne aérienne feraient le parcours à suivre. L'un des pilotes les plus en vue et les plus populaires de la France serait assigné pour étudier le projet.

Pour activer la vente du bois de Colombie

Ottawa, 1. — A la suite des réclamations faites par les dirigeants de l'industrie forestière de la Colombie Britannique auprès du gouvernement, celui-ci, pour donner suite à certaines suggestions, vient de demander des soumissions pour l'établissement d'un service maritime entre les ports de cette province et l'Orient. Il s'agit, on l'aura compris, d'ouvrir de nouveaux marchés au bois de la Colombie Britannique qui, on le sait encore, sont justifiés. Le ministre du commerce, l'hon. H. H. Stevens, a déclaré que le service serait établi de façon telle qu'il pourrait desservir toutes les importantes scieries de la province. Des subsides seront offerts par le gouvernement aux firmes qui voudront s'investir au commerce du bois colombien. Evidemment, elles devront se confiner vivement et exclusivement à ce seul commerce pour obtenir ces subsides.

Pierre Meunier retrouvé

Pierre Meunier, fils de M. et Mme Honoré Meunier, 353 rue Mont-Royal, a été retrouvé, après avoir disparu de la demeure de ses parents depuis quatre heures, mardi après-midi, à été retrouvé grâce à la photographie de l'enfant que publiait la "Presse" dans son édition régulière d'hier.



M. WILFRID CYR, 45 ans, 6090 St-Hubert, qui a succombé hier soir à l'hôpital Notre-Dame des suites de brûlures qu'il s'était infligées au cours de la tragédie Vickers le 17 juin dernier. Cyr lutta avec énergie et courage mais ses forces s'épuisèrent rapidement au début de la semaine. Sa mort porte à 30 le nombre des victimes de ce tragique accident.

L'étrange aventure arrivée à un jeune homme de Montréal

UNE étrange aventure est arrivée à Ralph Fogg, 17 ans, 4524 rue Delorimier, élève du High School, au cours de l'après-midi d'hier. Le jeune homme partit de bonne heure pour se rendre au golf municipal. En route il décida de continuer sa route jusqu'à Charlevoix. Dans ce village, il arriva à un restaurant pour s'acheter un cornet de crème glacée. De cet endroit, il prit la direction du pont de Charlevoix, quand soudainement il perdit la mémoire. Il reprit connaissance à Lachenaie. Il se trouva attaché à un poteau d'une grange, mains et pieds liés, son veston retenu sur la tête. Au moyen d'allumettes qui put attraper dans la poche d'arrière de son pantalon, il brula les liens qui le retenaient au poteau. Il se roula ensuite sur le sol jusqu'à un chemin alors qu'il fut aperçu par un citoyen de Lachenaie, M. Arthur Deschamps, qui le conduisit au poste de police de la Pointe-aux-Trembles. La police mit les parents au courant de l'aventure. Le détective Lachenaie, chef de l'escouade des recherches criminelles de la Sûreté provinciale, a été chargé de faire enquête. Le jeune homme se porte mieux.

Chute en bas du cap

Québec, 1. — Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales est survenu à Bergerville, hier après-midi. Un enfant de onze ans, Cyrille Labadie, fils de M. Oscar Labadie, est tombé en bas du cap, près de l'Anse-au-Fort.

A Pont Viau

Le conseil de Pont Viau vient d'engager cinq constables spéciaux pour faire observer le nouveau règlement concernant le commerce et les porteurs. Aucun mendiant, de plus, n'a le droit d'obtenir de permis par ce règlement.

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche le 3 juillet, à l'église de Saint-Octave de Montréal-Est, pour 3 heures. Tous les membres sont aussi convoqués, d'avance, pour le 7 juillet, à l'église de Saint-Octave, pour 3 heures.

Pour vos prochains - VERRES -

TAIT-FAVREAU Ltée
SPECIALISTES DE LA VUE
265 STE-CATHERINE E.
78, LA 6703
SUCCURSALE
6890, RUE SAINT-HUBERT
TEL. 60, 653

TOUSIGNANT & FRERES LITE BEURRE

Qualité Supérieure 18c
Très bon Beurre garanti 17c
Beurre pour la Cuisine 15c

Sardines Banquet

à l'huile ou à la sauce 4 1/2c
aux tomates
9 MAGASINS
Maison Canadienne Française
612 rue Saint-Hubert
3107 rue Clark
3500 rue Masson
2034 rue Mont-Royal Est
1148 rue Mont-Royal Est
590 rue Ontario Est
1584 rue Ste-CATHERINE EST

La Vie Femminine

LE COURRIER DE COLETTE

BLEU, BLANC, ROUGE

LES PROPOS DE TANTE ROSALIE

LEÇON DE MAQUILLAGE DU PEINTRE VAN DONGEN

Comme vous l'avez écrit, les jeunes femmes ont tort de ne pas habiller leur mari. Elles ont tort de lui donner chaque semaine l'argent nécessaire à l'entretien de la maison. Je ne suis mariée que depuis deux ans. Personne ne m'avait conseillée à ce sujet, je me gâtais de demander à mon mari l'argent dont j'avais besoin. Je n'aurais pas dû. Maintenant, j'ai compris. Je ne suis mariée que depuis deux ans. Personne ne m'avait conseillée à ce sujet, je me gâtais de demander à mon mari l'argent dont j'avais besoin. Je n'aurais pas dû. Maintenant, j'ai compris.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.
De ne demander aucune adresse commerciale: les annonces y pourvoient.
De donner son adresse quand on demande à s'inscrire.
De ne pas oublier d'indiquer son adresse.
De ne pas oublier d'indiquer son adresse.



Robe de crêpe de Chine bleu avec écharpe et parements de crêpe rayé rouge et blanc.

Daube à la mode de Provence. Coupez en morceaux moyens 2 livres de collette de bœuf. Piquez chaque morceau d'un lardon (lard salé) et d'une gousse d'ail. Prenez une daubière, à défaut une cocotte de fonte. Disposez au fond quelques dés de lard, mettez vos morceaux de bœuf, ajoutez 6 onces d'olives vertes dénoyautées, des champignons, quatre cuillères d'huile d'olive, un peu de jus de rôti, du poivre, peu de sel à cause des olives. Fermez la daubière et de temps à autre faites sauter la viande pour qu'elle dore, mais ne remuez pas la cocotte ou la daubière. Le bœuf doit cuire à la vapeur. Au bout de 30 minutes la viande est suffisamment revenue, n'ajoutez plus votre casserole, couvrez-la hermétiquement et laissez cuire doucement sur le coin du fourneau pendant une heure. A ce moment, ajoutez un grand verre d'excellent vin rouge et un demi-verre d'eau, puis si vous avez plus de viande. Remuez, hermétiquement et laissez cuire jusqu'à ce que la viande soit tendre. Pendant la cuisson, vous pouvez faire d'autres choses. A ce moment, vous servez sur un plat chaud et vous vous régalez, je vous assure.

Quenelles aux champignons. Un bon plat pour les quenelles aux champignons. Faites une pâte avec 1 livre de farine bien tamisée, un demi-verre d'eau, une pincée de sel, un œuf et les jaunes de deux autres. Malaxez la pâte avec vos doigts jusqu'à ce qu'elle soit lisse. Coupez-la en petits morceaux, puis faites-les cuire dans un bouillon de légumes. Pendant la cuisson, faites cuire des champignons dans une casserole d'eau bouillante. Quand toutes les quenelles sont cuites, égouttez-les et mettez-les dans une casserole d'eau bouillante. Ajoutez-y des champignons, des tomates, des oignons, des carottes, etc. Laissez cuire pendant une heure. Pendant ce temps, préparez une sauce béchamel avec du beurre et du lait, vous y ajoutez les tomates des champignons que vous avez fait cuire à l'eau sale et vinaigrée. Egouttez les quenelles dans une passoire, mettez-les sur un plat allant au four, couvrez-les avec la sauce aux champignons, saupoudrez de gruyère râpé et faites dorer au four. C'est délicieux et si peu coûteux!



LES ENSEMBLES

Nous en sommes toujours à la mode des ensembles. Elle ne sait point nous laisser et chaque saison la renouvelle et lui trouve des charmes. C'est qu'elle a beaucoup de distinction et de chic; elle nous a donné le goût de l'élégance vraie, et cette science de l'harmonie qui est devenue une qualité de la femme moderne. Les ensembles règnent sur tous les moments de la journée, nous les recherchons, du moins, en toutes les circonstances, depuis celles qui demandent peu de coquetterie, jusqu'à celles où nous avons besoin de nous montrer sous les armes les plus aiguës. Ensembles d'après-midi, des cérémonies, ensembles du soir. Cette union est partout présente. Au fond, toutes ces compositions se ressemblent un peu, elles ont toujours pour thème la robe et son vêtement, ou bien la jupe, son haut du corps, — qu'il soit corsage, blouse ou chemisier — et le vêtement qui vient terminer le costume. Voici le mot dit: l'ensemble est un costume. Parce que le terme est vieilli, nous ne savons plus le penser et nous l'avons troqué pour une expression plus moderne qui s'explique mieux. L'équilibre adroitement les tissus, les couleurs, les garnitures, il établit une étroite parenté entre toutes les parties et les idées qui ont servi à créer une tenue.

C'est en connaissance de beauté et en peinture que Van Dongen a fait un cours de maquillage dans une célèbre maison de beauté, avenue des Champs-Élysées, Paris. Voici le célèbre artiste hollandais suivant d'un oeil vigilant le travail des élèves.

CONSEILS PRATIQUES

Façon de couper le verre. — Le verre se coupe sans difficulté avec des ciseaux, si on le trempe entièrement dans l'eau — ciseaux et mains compris — mais il faut prendre de gros ciseaux et le verre se coupe en tous sens absolument comme du carton. Pour faire durer des bougies. — On les badigeonne sur toute leur surface avec un vernis quelconque. On les laisse sécher et on ne les allume que lorsque le vernis, destiné à retarder leur consommation est parfaitement sec.

DANS LA CHAMBRE BASSE



Certaines pièces situées tout en haut de la maison, sous les toits, quoique n'étant pas mansardées, ont un plafond trop bas pour qu'on y puisse loger un meuble aussi grand, aussi important qu'une armoire. Il faut pourtant bien les garnir avec élégance et confort. On peut y introduire sans difficulté une commode étroite, ajouter à cela un guéridon de dimensions courantes, un confortable fauteuil et l'indispensable divan. Mais voici un coin qui reste inutilisé, et puisqu'il faut user de cette pièce, non seulement la nuit pour y dormir, mais aussi le plus souvent pendant la journée pour y travailler ou s'y délasser de la tâche quotidienne, et que la lecture est encore l'occupation la plus reposante en même temps que la plus agréable pour les heures de loisir, nous allons organiser ce coin en bibliothèque. Pour ce faire, nous dressons deux lattes plates en bois entre le parquet et le plafond. On maintient les lattes par des équerres de fer fixées de part et d'autre. Sur le côté perpendiculaire à la fenêtre, on ferme complètement l'ouverture par un assemblage de planches de manière à faire un panneau. A la partie inférieure, une planche en bois rejoignant le plancher finit l'assemblage en formant une base à cette menuiserie. Des tablettes étagères sont placées à l'intérieur et entre les montants. Il faut mettre des étagères jusqu'à la hauteur de la frise qui, généralement, est assez large comme l'exige le goût moderne. Tout le haut se garnit alors d'un parchemin ou d'une toile d'architecture tendue entre les montants, et qu'une masure encadre entièrement. A l'intérieur de cette sorte de lanterne se dissimule une ampoule électrique que l'éclairage discret est d'un effet inattendu et charmant. Tout l'intérieur de l'étagère-bibliothèque est revêtu d'une étoffe fleurie, d'une toile ou d'un papier uni, on encore ripoliné d'une teinte vive. Cela est nécessaire pour éviter à cet arrangement l'aspect trop flagrant d'un recoin négligé. Le petit côté perpendiculaire à la fenêtre doit être tapissé ou peint en harmonie avec les parois ou les boiseries de la pièce. On utilise cet angle en y posant des consoles en encoignures. Ces consoles sont arrondies et de largeur ascendante de haut en bas. On peut les laquer dans le ton des murs. Il est possible de s'en servir pour composer un amusant petit jardin d'appartement avec des pots peints de couleur chaude et garnis de plantes grasses. Moins coûteux encore et d'un bel effet décoratif et gai sont les graminées pourpres, plantées dans des pots jaunes, qu'on dispose sur les consoles laquées en vert à rechampi d'un rouge vibrant.

LA PARISIENNE

EAU DE JAVEL
Enlève les taches sur baignes, évier, tuiles, etc.

Martres de Roche

Valoir de 75¢ et 125¢
réduite à
\$34.50
et
\$44.50
la paire

Renards Argentés

\$20.00
\$35.00
\$45.00
ECUREUIL \$7.50 FITCH \$15.00 \$18.00

J.F. Reid

1473 AMHERST

JIM CROW

DETROIT
TOUTES LES INSECTES

Le dernier mot de la science. Poudre et liquides instantanément.
Punaises, Coccinelles, Mouches, Coucouilles, Noix sans insectes.

EN VENTE AUX PHARMACIES MARTINEAU

CRÈME DENTIFRICE

25¢
SEULEMENT
QUALITÉ
ET QUANTITÉ
DE 50¢

Antiseptique, délicatement parfumée... blanchit les dents sans enlever l'émail. Carton vert et argent.

CRÈME DENTIFRICE LORPHE

Distributeur général: STARR SALES CO., INC., 1207 rue Amherst, Montréal.

COLETTE

D. — J'ai dix-huit ans et je suis partie de chez moi depuis deux ans. Mes parents ne se sont jamais occupés de moi depuis lors et je gâche ma vie. Est-ce que je suis encore soumise à leur autorité? ASSIDUE A VOUS COULETTES.

R. — Pas dans les petites choses de la vie courante, mais vous n'êtes pas mariée, vous n'avez pas de famille, vous n'avez pas de maison, vous n'avez pas de travail, vous n'avez pas de quoi vivre. Vous êtes une jeune fille sans ressources, sans avenir, sans espoir. Vous êtes une jeune fille sans avenir, sans espoir, sans avenir.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

D. — Comment réparer le bord d'un chapeau de paille d'Italie? (signé) J'ai la main en l'air.

R. — En y passant du persil mélangé à du jus de citron.

dans le monde

Peut-on manger avec ses doigts?

Certainement. Mais non pas de manière générale, à la façon des Orientaux, qui, comme jadis nos aïeux, n'ont pas de fourchettes.

On peut manger avec ses doigts des radis, des artichauts, des asperges, des écrevisses, des crevettes, et même certains petits oiseaux difficiles à dépecer par le seul usage de la fourchette et du couteau.

On peut manger aussi avec ses doigts les fruits de petite taille et ceux qui ne sont point juteux.

Ne croyez pas prouver votre bonne éducation en affectant de considérer

vos doigts comme indignes d'entrer en contact avec ces aliments. Vous vous donneriez, par cette réserve excessive, un air de prétention bien inutile.

D'ailleurs, la question est, en général, facile à résoudre, car les aliments pour lesquels on peut se passer de fourchette ne doivent être inscrits qu'à nos menus d'un repas entre intimés.

Quand chacun doit prendre garde d'être parfaitement correct, le maître de la maison, lui, doit épargner à ses invités l'ennui d'avoir à résoudre un de ces problèmes de bonne tenue.

légèrement en forme des côtés, le milieu formant un tablier à plis couchés retenu du haut par deux pattes passant sur les plis. A la taille, ceinture en crêpe bleu lin, fermant par un noeud de taffetas noir rappelant celui qui se trouve au corsage.

Foie de veau à la sicilienne. — Coupez le foie de veau en bandes très minces; hachez très finement du persil, des champignons, des ciboules, une demi-gousse d'ail, échalote, thym, laurier. Ajoutez sel et poivre et huile d'olive. Mettez dans une casserole une couche de filets de foie, sautes, arrosez d'huile et saupoudrez d'herbes hachées. Continuez de même jusqu'à ce que tout le foie soit employé. Faites cuire à petit feu pendant une heure, dégraissez la sauce, liez-la sur le feu en y incorporant un bon morceau de beurre manié de farine et un petit filet de vinaigre. Remettez les filets dans la sauce et servez-les avec un entourage de petits croûtons frits.

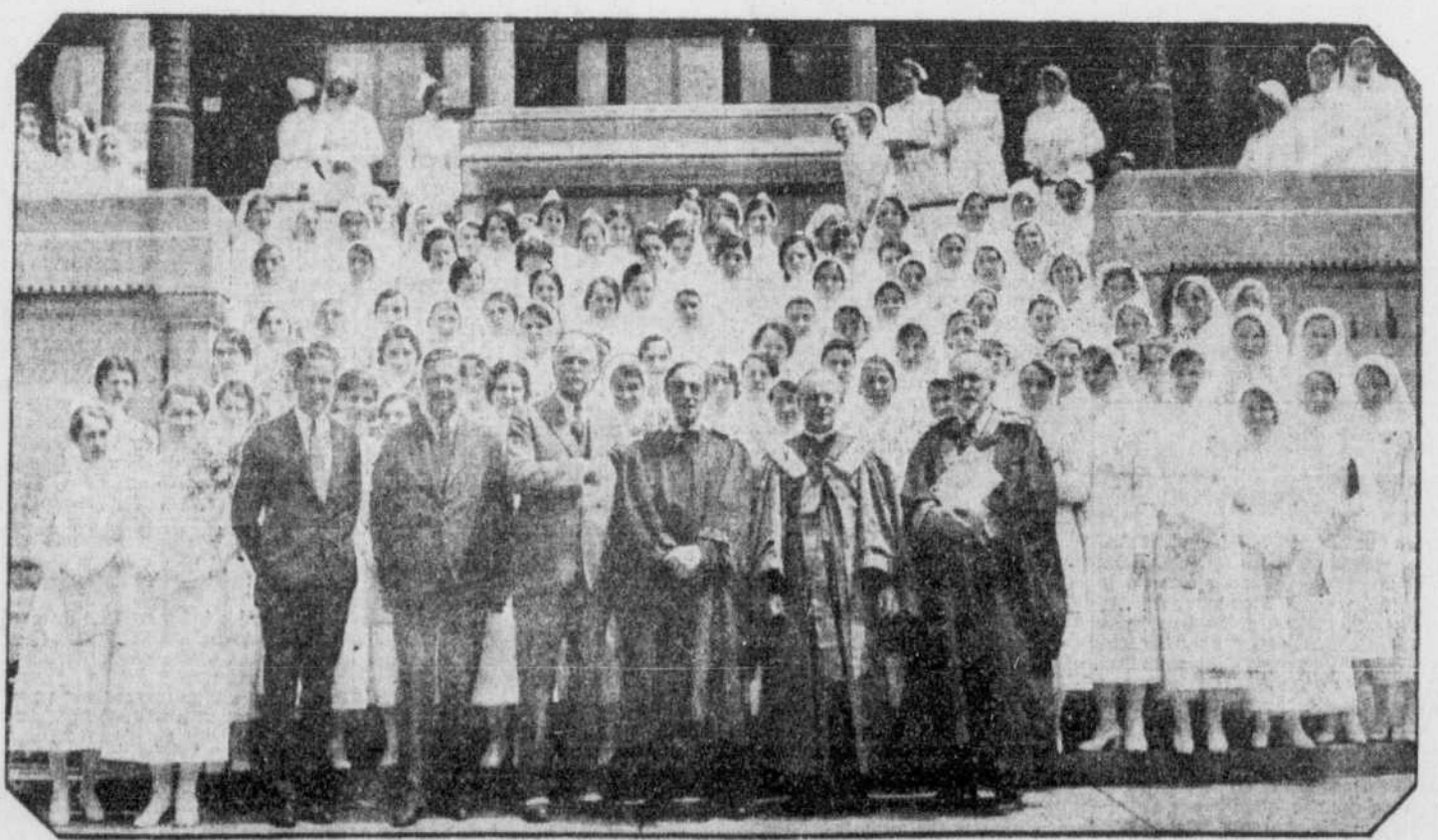
Crème au chocolat sans œufs. — Comme plat doux si cher aux petits, préparons une crème tout à fait économique puisqu'elle n'exige pas d'œufs.

Faites fondre dans une casserole 1/2 livre de chocolat avec quelques cuillères d'eau, ajoutez, quand il est bien fondu, 1 pinte de lait bouillant, laissez cuire en remuant avec le fouet à saucière, ajoutez 4 cuillères de féculé ou d'arrow-root délayés dans un peu d'eau froide, ajoutez cela au lait en mélangeant bien et peu à peu comme une liaison. Continuez l'ébullition pendant 15 minutes, sucez si vous ne trouvez pas que le chocolat ait suffisamment sucré votre crème, puis versez la préparation dans de petits pots à crème et laissez refroidir.

C'est délicieux.

Pour conserver les fleurs. — Un

LES NOUVELLES GARDES-MALADES DE L'UNIVERSITÉ



Photographie prise hier midi, après la distribution des diplômes des gardes-malades qui ont suivi les cours à l'Université de Montréal. — Outre les nouvelles diplômées, on remarque dans la première rangée, de gauche à droite: les docteurs Alexandre Dufresne, dentiste, Emile Legrand, professeur à l'école des gardes-malades; J.-E. Dubé, autre professeur; Louis de Lotbinière Harwood, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal; Mgr A.-V.-J. Pétie, recteur de l'Université et le Dr E.-P. Benoit. — (Cliché la "Presse").

Avec notre régime moderne d'aliments mous, les gencives deviennent paresseuses. Rendez-les fermes et saines avec IPANA PÂTE À DENTS et Massage



La Vie Sociale

Réceptions

—Mlle Marie Maréchal a reçu, à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mme Lucien Launay, de Paris, actuellement à Montréal, chez sa mère, Mme Denise Guilbeault.

—Le Haut Commissaire du Canada à Londres et Mme Ferguson, actuellement à Lausanne, donneront une réception, aujourd'hui, à l'occasion de la Confédération.

—M. P.-D. Wright, président du "Canadian Club", de New-York, a reçu à déjeuner, mardi, au "Waldorf-Astoria", M. et Mme J.-A. Fortier, et M. Maurice Pelletier, fils de M. et de Mme Rémi Pelletier, dont le mariage aura lieu demain 2 juillet, en l'église Saint-Jean-Baptiste. (Cliché Notman and Son Limited).



Mlle Marie Maréchal, fille de M. et de Mme J.-A. Fortier, et M. Maurice Pelletier, fils de M. et de Mme Rémi Pelletier, dont le mariage aura lieu demain 2 juillet, en l'église Saint-Jean-Baptiste. (Cliché Notman and Son Limited).

Astoria", en l'honneur d'un groupe important de Canadiens de passage dans la métropole américaine. Au nombre des invités, on remarquait: l'honorable et Mme Athanasios David, l'honorable juge Edouard-Fabre Surveyl, l'honorable sénateur Beaudin, le colonel H.-E. Lavigne, maire de Québec, et Mme Lavigne, M. Paul DeMartigny, M. A. Labelle, Mme Duncan MacDonald, le lieutenant-colonel et Mme D.-B. Papineau, M. et Mme J.-H. Rainville, M. Louis Robillard, M. J.-A. Trudeau.

M. Léon Marchal, consul de France



Mlle Marguerite Desautels, fille de M. et de Mme J.-A. Fortier, et M. Maurice Pelletier, fils de M. et de Mme Rémi Pelletier, dont le mariage aura lieu demain 2 juillet, en l'église Saint-Jean-Baptiste. (Cliché Notman and Son Limited).

à Montréal et Mme Marchal, M. Frédéric Hudd, M. Edwin A. Scott, M. E.-B. Keirstead, M. Ernest Appleby, M. Thomas English, M. L.-V. Kerr et M. Paul-F. Vallée étaient aussi parmi les convives.

—Mme Alfred Mackay a reçu, en l'honneur de sa belle-sœur, Mme Hector Authier, et de sa nièce, Mme Gustave Duguay, de La Tuque, à l'occasion de leur prochain départ pour l'Europe.

—Le colonel et Mme J.-T. Ostel partent vers la mi-juillet pour Old Orchard Beach.

—Le docteur et Mme Joseph Nolin et Mlle Alice Nolin partent aujourd'hui pour l'Europe.

Salon Croquignole

Permanent Croquignole
Realistique

\$3
2 pour \$5.00

Garantie 30 jours

pas besoin d'ondulation à l'eau

WANN

1138 rue St-Catherine Ouest
Tél. MAR. 4177 ou après 5 p.m. LA 5199.
Ouvert tous les soirs.

Anniversaire remarquable
pour nos chemins de fer

Montréal, N.-B. 1. — Il y a 56 ans aujourd'hui, fête du Dominion, c'est-à-dire le 1er juillet 1876, qu'un important échelon du projet qui ambitionnait les Pères de la Confédération, le chemin de fer transcontinental d'Halifax à Vancouver, a été réalisé. C'est en effet, en ce jour, que la section de l'intercolonial allant de Campbellton, Nouveau-Brunswick, à Sainte-Félicité (maintenant Mont-Joli), Québec, fut déclarée ouverte. Ce joint permettait d'aller d'Halifax à Lévis et la section du Canada du côté de l'Atlantique se trouvait donc à jour d'un chemin de fer.

Tarif d'abonnement

(Au Canada : hors Montréal)
ÉDITION QUOTIDIENNE: 1 an, \$6;
6 mois, \$3; 3 mois, \$1.50; 1 mois, \$0.50;
2 semaines, \$0.30; 1 semaine, \$0.15.
ÉDITION DU SAMEDI: (Avec Roto-gravure), 1 an, \$3; 6 mois, \$1.50;
ÉDITION HEBDOMADAIRE: (Jeu du 1 an, \$1.50; 6 mois, \$0.75).

LA PRESSE

GRAINS POUR OISEAUX FAVORITE

Les grains pour Oiseaux FAVORITE sont sélectionnés et mélangés d'après la formule d'un oiseau de l'Europe. Un seul vous conviendra qu'il n'y a pas de meilleure nourriture pour votre serin. En vente partout.

Écrivez pour demander l'échantillon GRATUIT.

FAVORITE BIRD PRODUCTS CO.,
1422, rue Bleury, Montréal

LA NAVIGATION

Le départ de 2 océaniques de notre port

Ce sont les deux seuls, aujourd'hui, fête de la confédération.

AU REVENU NATIONAL

Une grande tranquillité marque, aujourd'hui, au port la fête de la Confédération. Des centaines de passagers ont, toutefois, quitté Montréal pour l'Europe à bord de l'"Aurania" et l'"Athens", lignes Cunard et Anchor-Donaldson. Ces deux paquebots sont partis à onze heures et ce sont les seuls départs du vendredi, car le Pacifique Canadien a retardé à demain celui du "Duchess of Atholl".

L'"Empress of Australia" doit, cependant, quitter la vieille capitale avec une forte liste de voyageurs de sorte qu'il y aura trois départs à destination des ports européens. Le "Lady Somers", Canadien National, service maritime, a démarré, hier soir, pour les Antilles avec un assez bon nombre de passagers.

L'"Empress of Britain", qui vient d'établir un nouveau record sur le Saint-Laurent, dépassera en cours de route tous ces paquebots, bien qu'il ne parte que demain de Québec. Le mouvement du grain sera moins actif aujourd'hui, car les officiers et les employés du port ont pris un congé de même que les armateurs.

\$51,797 de moins

Les perceptions aux douanes et accises, ministère du revenu au port national, au port de Montréal, accusent une diminution de \$51,797 pour juin dernier par rapport à la même période de la date correspondante en 1931. Le chiffre total est de \$7,289, 829 contre \$7,341,626.

Hier a été une journée très active. Les perceptions ont été de \$1,197,313 comparativement à \$1,000,000, il y a un an à la même période.

A bord du "Danac"

Le commandeur L.-C.-P. Tudway, D.S.O., D.S.C., commandant le "Danac" en l'absence du capitaine A.-L. St. G. Lyster, D.S.O., et les officiers du croiseur actuellement amarré au bassin Victoria, ont offert une réception, hier après-midi, à bord du navire.

Parmi les invités, on remarquait: le brigadier W.-W.-P. Gibson, D.S.O., O.B.E., officier commandant du district militaire de Montréal; le capitaine J.-P. Symons, maître du port, représentant les commissaires, et autres.

Le "Danac" quitte le port lundi matin pour Saint-Georges, Terre-Neuve. Il est arrivé ici le 24 juin dernier.

Sur l'"Empress of Britain"

Un grand nombre de personnalités remarquables quitteront Québec demain matin, sur l'"Empress of Britain", Canadien National, notamment l'honorable sénateur Smeaton White, président de la "Gazette", sir Harold Beauchamp, financier éminent de Wellington, Nouvelle-Zélande; M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien; la comtesse de Hadington, le lieutenant-colonel George S. Cantlie et plusieurs autres.

On remarque aussi plusieurs voyageurs de diverses parties des États-Unis.

St. Catharines, 1.—Des vaisseaux d'un plus fort tirant et d'un plus grand dimension pourront maintenant passer par le canal Welland dès demain. Aux bureaux du canal, on a déclaré que les nouveaux règlements permettraient à des navires de 600 pieds de passer par la route reliant le lac Erie et le lac Ontario. Le tirant permis a été porté de 20 à 22 pieds.

Charbon gallois

L'"Ivar" est arrivé au port, hier après-midi, de Swansea, avec une forte cargaison de charbon gallois consigné à la compagnie Hart et Adair. Ses agents sont la Furness, Withy et compagnie. Il est amarré à la section No 34.

Sur le "Tadoussac"

Le vicomte Rothermere et un groupe de financiers anglais sont arrivés à Montréal, hier soir, à bord du "Tadoussac", Canada Steamship Lines.

2,500,000 boisseaux

Winnipeg, Man. 1.—Les fonctionnaires du Canadian National s'attendent à compléter, ces jours-ci, la livraison, au port de Churchill, des 2,500,000 boisseaux de grain achetés par la Continental Grain Company pour l'exportation.

Sur le "Prince Henry"

La Canadian National Steamships annonce, aujourd'hui, les noms des officiers du "Prince Henry" qui entrera en service ce mois-ci entre Boston et les Bermudes. Le capitaine H.-O. Giffin commandera le navire; G.-S. Sheffield en sera le mécanicien en chef, le Dr M.-F.-T. Graham, d'Ottawa, le médecin, M. J.-W. Kerr, le commissaire, et M. C.-A. LeCoteur, le maître d'hôtel.

Plus de passagers

Si les prévisions de M. Thomas Cree, gérant du service des voyageurs de la Canadian National Steamships, se réalisent, les navires de sa compagnie affectés au service des Antilles transporteront, cet été, ce qui est, en plus de passagers que l'automne et l'été derniers. Le "Lady Somers" qui est parti jeudi soir dernier, avait toutes ses cabines remplies. Toutes les cabines sont aussi vendues pour les deux prochains "croisiers à l'aventure" qui seront faites par les cargos de la compagnie avec un nombre limité de passagers.

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

L'"Aurania", ligne Cunard, de Southampton, le 25 juin, à Montréal, dimanche prochain, le 26, à Québec, le 27, à Saint-Jean, le 28, à Halifax, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le 12, à Londres, le 13, à Southampton, le 14, à Liverpool, le 15, à Londres, le 16, à Southampton, le 17, à Liverpool, le 18, à Londres, le 19, à Southampton, le 20, à Liverpool, le 21, à Londres, le 22, à Southampton, le 23, à Liverpool, le 24, à Londres, le 25, à Southampton, le 26, à Liverpool, le 27, à Londres, le 28, à Southampton, le 29, à Liverpool, le 30, à Londres, le 1er juillet, à Southampton, le 2, à Liverpool, le 3, à Londres, le 4, à Southampton, le 5, à Liverpool, le 6, à Londres, le 7, à Southampton, le 8, à Liverpool, le 9, à Londres, le 10, à Southampton, le 11, à Liverpool, le

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de la Presse Limited.
 ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.
 Toute correspondance doit être adressée au Directeur de la Presse, 7, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.
 T. 1111. HARBOR 1931 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irremplaçable des intérêts canadiens — français et catholiques — indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pour améliorer le sort des classes sociales.



MONTREAL, 1er JUILLET 1932

LA FETE DU DOMINION

Si elle retarde quelque peu le progrès de notre Dominion, si elle attriste plus d'un foyer, la crise économique "ne nous aura pas". Au lieu de nous laisser dominer par elle, nous la dominerons, en appuyant notre résistance plus nous offensons sur les qualités solides de notre population, sur les ressources immenses de nos bois, de nos cours d'eau, de nos mines. Voilà ce que chaque Canadien doit se dire aujourd'hui, fête de la Confédération canadienne.

Un peuple jeune et vigoureux comme le nôtre n'a pas le droit de se décourager. Si les affaires vont mal, notre devoir est de chercher sans attendre les causes fondamentales et de passer avec diligence et méthode à l'application des remèdes qui nous sauveront. C'est l'esprit qui animait les auteurs du pacte de 1867 et c'est l'esprit auquel nous aurons avantage à obéir de nos jours. Pas de défaitisme quand toute notre histoire a jusqu'ici été si pleine, si glorieuse!

Au contraire, relevons fièrement la tête, serrons nous les coudes et marchons d'un pas ferme! Tout en aimant et en servant bien chacun notre province, ne manquons pas de seconder les mouvements d'ensemble, les gestes collectifs qui tendent à donner plus de prestige et de beauté, plus de prospérité et de grandeur à la patrie canadienne. Les deux attitudes se concilient très bien, s'éclaircissent et se fortifient l'une par l'autre.

Pense-t-on assez au fait, pas banal assurément, de deux groupes nationaux, représentant deux grandes civilisations, appelés, à la suite de toute une série d'événements et de vicissitudes, à vivre ensemble sur ce coin d'Amérique, à des milliers de milles de distance de leurs anciennes patries? Pourquoi pas un Canada tout anglais ou un Canada tout français? N'apparaît-il pas que la Providence, qui voit à travers les siècles, a des desseins particuliers sur nous? A n'en pas douter, notre pays a une belle vocation à remplir et il se doit d'être fidèle jusqu'au bout.

On l'a dit plusieurs fois, et ce n'étaient pas toujours des gens de chez nous qui parlaient ainsi: le vingtième siècle sera celui du Canada. Il n'en tient qu'à nous de réaliser cette prédiction. Nous possédons les éléments du succès et nous devons les mettre en valeur. Pour mieux réussir, nous avons l'obligation de nous unir de plus en plus étroitement, d'agir en vue des intérêts supérieurs du Dominion, selon l'esprit des Pères de la Confédération, esprit de bonne entente, de tolérance mutuelle, de sincérité et franche coopération.

Trop souvent dans le passé, notre patriotisme s'est révélé pour ainsi dire flou, amorphe, indéfini et par suite inefficace en œuvres de portée nationale. Nous avons vécu d'une vie de groupes, de municipalités, de provinces; ce n'est pas assez et il nous faut avoir des vues plus larges, un idéal plus élevé: celui de faire du Canada un pays dont nous serons justement fiers: riche, beau, influent, comme le révélaient Macdonald, Cartier, Galt et les autres en 1867, lorsqu'ils consommèrent le pacte fédéral. Tel est le but à atteindre.

AU FORT DE CARILLON

Une excellente occasion s'offre aux amateurs des choses d'histoire canadienne, et on sait qu'ils sont de plus en plus nombreux, de visiter dimanche, le 10 juillet prochain, le fort de Carillon (Ticonderoga), dans l'Etat de New-York, où eut lieu le 8 juillet 1758 la mémorable bataille entre les troupes canadiennes commandées par le marquis de Montcalm et l'armée anglaise sous les ordres du général Abercromby. Le pèlerinage organisé par les soins de la Société Historique de Montréal et autres sociétés promet d'être des plus intéressants.

Combien parmi nous, qui aimons à évoquer nos grandes figures nationales et les faits glorieux de nos annales, peuvent citer les détails de la vie et des héros ou répéter les endroits illustrés par les hauts gestes des aïeux? Combien, en particulier, chantent avec complaisance "O Carillon", le beau poème de Crémazie, qui ignorent encore où se trouve sité exactement le fort autour duquel se déroula la scène militaire fameuse immortalisée par le poète, quel rôle précis y jouèrent les principaux officiers, à commencer par Montcalm, quelles conséquences eut la victoire sur les destinées de notre pays. Pourtant, la meilleure manière de montrer l'intérêt que l'on porte à l'histoire nationale est de l'apprendre d'abord.

On sait que le gouvernement de Québec s'est rendu volontiers à la demande de nos sociétés historiques d'apposer sur le fort de Carillon, au nom de la province, une plaque commémorative rappelant que ce fort fut construit par le marquis de La Minette entre 1755 et 1758. Ce geste honore nos gouvernants: il prouve une fois de plus que Québec se souvient. Nul doute qu'il sera bien vu de l'autre côté de la frontière, où on a aussi le culte du souvenir, principalement de M. S.-H. Bell, sur la propriété duquel se trouve le fort de Carillon, et qui l'a fait restaurer à ses frais, au coût de \$200,000.

L'idée des organisateurs du pèlerinage à Carillon de faire chanter la poésie de Crémazie par un chœur spécial, lors du dévoilement de la plaque offerte par le gouvernement de Québec, est excellente. Ce chant si populaire a certes sa raison d'être en une pareille circonstance. Il semble que les exécutants le rendront avec plus d'âme, plus de conviction, sur les lieux mêmes illustrés par la bravoure de Montcalm et de ses admirables soldats. Les excursionnistes devraient rapporter de fortes et nobles impressions de leur voyage à Carillon.

LES CONSERVES ALIMENTAIRES

Les nouveaux règlements régissant la fabrication des conserves alimentaires, décrétés par le ministère provincial de l'Agriculture, sont entrés en vigueur aujourd'hui même. Ils stipulent en premier lieu que toute personne, société ou compagnie ne peut, dans la province de Québec, fabriquer pour fins commerciales des conserves alimentaires, si elle n'a pas au préalable obtenu un permis du ministre de l'Agriculture. Ce permis est gratuit, mais peut être révoqué en tout temps par le ministère pour cause valable. Il a pour but de permettre aux autorités compétentes d'exercer sur les établissements de mise en conserves une surveillance appropriée, afin de protéger les fabricants qui observent la loi, ainsi que le commerce et les consommateurs.

En vertu de la nouvelle ordonnance ministérielle, les cultivateurs ont, comme auparavant, toute liberté de fabriquer des conserves sans qu'ils soient tenus de construire un bâtiment spécial. Ils peuvent utiliser à cette fin une cuisine, un hangar, une pièce quelconque de la ferme, pourvu que l'hygiène y soit scrupuleusement observée et que la main-d'œuvre soit immunisée contre toute maladie contagieuse. Il va sans dire que les conditions sanitaires exigées ne s'appliquent pas seulement aux personnes, mais aussi au matériel de fabrication.

La loi pourvoit également à ce que les produits mis en conserves soient de bonne et uniforme qualité. Le contrôle exercé sous ce rapport aura pour effet de sauvegarder la réputation des fabricants honnêtes et sérieux sur le marché domestique et extérieur. Elle est conforme, d'ailleurs, comme le fait remarquer le Bureau de Publicité et de Propagande du ministère de l'Agriculture de la province, à la politique de "l'achat des produits de chez nous", puisqu'elle vise à l'amélioration des conserves et partant aide aux fabricants à conserver une clientèle sans cesse grandissante. Elle a en outre pour objet de placer cette industrie provinciale sur une base méthodique d'affaires.

Une disposition des règlements stipule que les contenants ou paquets renfermant les conserves fabriquées doivent porter les initiales et le nom au complet du fabricant ou de la compagnie, ainsi que leur adresse respective, ou les initiales et le nom du premier commanditaire qui les achète du producteur, et de plus une description exacte du contenu, savoir le nom, la qualité, la quantité et le poids du produit, afin d'assurer à l'acheteur et au consommateur la plus grande protection possible. Cette prescription aura d'excellents résultats.

L'industrie des conserves dans la province de Québec date de quelques décades, mais c'est depuis 1910 que le ministère de l'Agriculture lui accorde sa sollicitude, du point de vue technique et financier. Un personnel expert en dirige le mouvement par des démonstrations pratiques, des tracts, des inspections, etc. L'absence d'abord à l'initiative privée, elle se développa tant bien que mal, faute d'uniformité dans les méthodes de fabrication, dans la qualité des produits et leur présentation sur le marché. Plus tard, des firmes canadiennes s'organisèrent pour fabriquer des petits appareils de mise en conserve à des prix populaires et la production s'accrut au point d'atteindre au delà de 250,000 caisses en 1929. Cependant, l'industrie n'était pas encore investie du contrôle officiel et laissait à désirer sous maints aspects. C'est pourquoi, à la demande des commerçants et des fabricants eux-mêmes, l'honorable Adolphe Godbout, ministre de l'Agriculture, fit adopter les nouveaux règlements entrés en force aujourd'hui dans la province. Nul doute qu'à la faveur de cette protection plus efficace, l'industrie des conserves contribuera considérablement à accroître les revenus de la ferme et du commerce des denrées alimentaires provenant directement de la production agricole.

UNE BELLE INSTITUTION

Le Couvent et l'Ecole Ménagère de Roberval dont on vient de célébrer le cinquantenaire de fondation est une institution qui, en plus de donner un enseignement scolaire de premier ordre, a contribué grandement à retenir au sol la population rurale. La région de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean doit à la formation intellectuelle et morale des jeunes filles qui ont eu la bonne fortune de faire leur éducation dans cette maison modèle une part considérable de ses développements industriels et de ses succès agricoles. Il en est de même des autres districts de la province dont l'élite féminine, fortement trempée dès l'enfance à la discipline de cette institution, a su faire rayonner sa bienfaisante influence dans leurs milieux.

"La femme est l'âme de la famille", avait accoutumé de dire Mère Raphaël, première supérieure du couvent de Roberval, et elle ajoutait: "Formons des chrétiennes, des vaillantes, des femmes qui sauront être les compagnes des agriculteurs, des femmes qui comprendront leurs maris, qui, tout en étant instruites, n'auront pas peur de mettre la main aux travaux de la ferme et de la maison."

Ce noble objectif, point de mire des efforts et des patriotiques ambitions de la célèbre éducatrice, a été magnifiquement atteint. Plus que les démonstrations des fêtes jubilaires qui se sont déroulées ces jours derniers, les bienfaits de l'éducation puisée au couvent de Roberval au cours du demi-siècle en constituent un inexprimable témoignage de profonde reconnaissance.

C'est en 1881 que fut conçue l'idée de fonder le couvent de Roberval. A cette époque, la vaste région qui comprend les comtés de Chicoutimi, Saguenay et Lac Saint-Jean, était largement ouverte aux activités de la colonisation; elle réclamait des pionniers à caractère viril autant qu'à bras bien musclés, et de leurs femmes une formation morale, un entraînement approprié aux conditions régionales et à l'épreuve de tous les sacrifices. Cet important point de vue n'échappa pas à la clairvoyante vision du chef diocésain, Mgr Dominique Racine, aussi dans son autorisation au vénérable abbé Laroche, alors curé de Roberval, de faire venir dans sa paroisse des Ursulines de Québec, avait-il spécifié: "à la condition qu'elles rendent nos jeunes filles capables d'aider leurs mères".

Ainsi fut établie, dans l'institution nouvelle qui ouvrait ses portes le 1er septembre 1882, une tradition qui ne s'est pas démentie depuis. On enseigne toutes les sciences au couvent de Roberval: aux leçons élémentaires et secondaires ordinaires ont été adjointes l'enseignement ménager et un cours agricole sous toutes leurs formes pratiques, de sorte que l'on peut justifier dire des jeunes filles formées à cette institution qu'elles sont parfaitement compétentes à remplir, dans la carrière où elles sont appelées, le rôle de véritable reine du foyer canadien.

L'Ecole Ménagère de Roberval, identifiée avec le couvent, a continué de grandir et de prospérer, en dépit de lourdes et cruelles adversités (en 1897 sept religieuses perdirent la vie dans l'incendie qui détruisit le couvent, et le feu détruisit aussi partiellement l'école ménagère en 1919). Sous le souffle animateur de son fondateur et des filles de Mère de la Peltre, elle a tracé la voie à un enseignement classique, ménager et agricole pour les filles de notre province et du pays tout entier qui n'est surpassé nulle part ailleurs. Sur elle se sont modelées les 132 institutions similaires qui, disséminées dans les différentes parties du Québec, propagent et amplifient le cadre de son œuvre féconde. Elle est sans conteste le prototype de l'institution scolaire idéale pour la formation féminine dans un pays colonisateur comme le nôtre. Forte d'un glorieux passé, l'avenir lui réserve de plus grandes promesses encore.

Chronique parisienne

Un nouvel académicien. — Comment se prépare une élection académique. — Serment officiel. — Hugo. — Observations péruviennes.

par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 17 juin 1932.

Voilà donc Albert Bonnard élu de l'Académie au fauteuil de M. Le Goffic, c'est bien. En dépit de tout, il est incontestable qu'il est élu par l'Académie française, c'est le plus grand hommage que puisse ambitionner un écrivain. Il est certain que tous ceux qui auraient fait honneur à l'Institut n'ont pas été élus, mais on ne peut rien que ceux qui ont été élus le méritent du fait de qualités plus ou moins éstantes. Comme en toutes choses, il y a des degrés dans le talent et les académiciens n'échappent pas à la loi commune.

Comment se prépare une élection? C'est généralement une œuvre longue et difficile. Le candidat doit y tenir, d'une extraordinaire souplesse. Comme en toutes choses, il y a des degrés dans le talent et les académiciens n'échappent pas à la loi commune.

Un vieux règlement, toujours en vigueur, énonce expressément: "Tous les académiciens promettent sur leur honneur de n'avoir aucun égard pour les sollicitations, de quelque nature qu'elles puissent être; de n'engager jamais leur parole et de conserver leur suffrage libre", pour ne le donner, le jour de l'élection, qu'à celui qui leur en paraîtra le plus digne. Le règlement sera signé par tous les membres de l'Académie, afin que leur signature soit un témoignage de leur parole et qu'elle tienne lieu de serment."

Ces messieurs, avant chaque élection, prêtent le serment qu'ils n'ont pas engagé leur voix et affirment qu'ils voteront pour celui qu'ils considèrent comme le plus digne.

De même qu'après le scrutin, les académiciens ne doivent pas dire pour qui ils ont voté, l'élection terminée, ils n'ont rien de plus pressé que d'aller féliciter le vainqueur en lui soufflant dans le tuyau de l'oreille: "Vous savez que j'ai voté pour vous!"

A ce sujet, Alfred de Vigny, dans son journal, raconte une amusante anecdote. Au premier tour de scrutin, il n'avait obtenu que huit suffrages. "Il m'arriva, dit-il, de le débordement des huit académiciens qui m'ont donné leur voix, de ne pouvoir en trouver moins que quatre. Chacun me qu'il y a voté pour moi; Lamartine me l'assure et ajoute que cela ne pouvait être autrement."

Victor Hugo était plus franc et, comme il le consignait dans "Choses vues", lorsqu'il donnait son suffrage il le déclarait à tout le monde. "J'ai voté pour Bernier, disait-il, six fois de suite." Comme il devait plus tard déclarer à cet reprises différentes: "J'ai voté pour Leconte de Lisle, qui n'a eu que cette voix". Leconte de Lisle ne se gênait d'ailleurs pas pour se gausser du grand voteur qui lui avait donné son suffrage.

Ce sont des souvenirs un peu anciens à propos d'une élection récente. Cela fait partie du train-train ordinaire de Paris qui a ses petits avantages et ses petits inconvénients. Pour le moment, nous en sommes à la vieille question de la suppression du pourboire.

Dans ces notes crayonnées au jour le jour, nous avons parfois indiqué la réelle irritation du public qui va au spectacle, quand ayant pris son billet au bureau, il est obligé de payer de deux cotés: au vestiaire pour déposer son manteau, à l'ouvreuse qui vous conduit à votre fauteuil et à la caisse où vous apportez un petit banc, au chasseur qui vend trois francs le programme, simple prospectus de réclames, etc., etc.

Les directeurs de théâtre, émus de la baisse des recettes, ont pensé qu'une des causes de l'abandon du public était des entrées coûteuses et il paraît qu'on va supprimer tous les pourboires à la rentrée d'octobre. Ou plutôt, on va changer le système: comme il faut tout de même payer ces employés qui ont toujours la main tendue, on augmentera le prix des places.

A l'étranger, les choses se passent autrement. Il y a quelque temps à la suite d'une de nos chroniques parisiennes, publiée ici même, un abonné habitant Lima (Pérou), m'écrivait une lettre où il disait:

"En Europe, vous êtes habitués depuis votre enfance à cette exploitation et vous la subissez, la critiquant parfois, mais en entretenant le pouce dont vous ne savez pas vous débarrasser. A l'étranger, le pourboire n'existe pas."

"Je réside dans l'Amérique du Sud depuis quelque trente ans. Il y a deux ans, après un séjour de dix-huit ans dans des contrées arides, je suis venu en Europe, et je vous assure que j'ai éprouvé une bien triste impression en constatant cette "mendicite organisée" dont j'avais perdu le souvenir."

Et notre correspondant me fait un tableau assez amusant des spectacles qui, en Amérique, vont au théâtre sans avoir rien autre chose à débiter que le prix de leur place: tout le reste, y compris le programme, est gratuit. C'est la logique même.

"Enfin, il n'y a de pourboire pour personne, que ce soit concierges, coiffeur ou employé inférieur ou supérieur. Cette exploitation du pourboire est la chose la plus odieuse, et dans mon dernier voyage, je me suis dit souvent que dans mon pays serait le plus charmant si l'on ne devait pas y être, du matin au soir, la main dans la poche pour entretenir une armée de mendiants qui vous tendent la main partout où l'on va."

Labonne de Lima, habituée aux usages libres des pays neufs, verra-t-elle, s'il vient bientôt en France, ses désirs sous ce rapport exaucés? On le dit, mais je ne le crois guère. D'autant qu'à Paris, dans la plupart des théâtres et même à l'Opéra-Comique, les préposés au vestiaire, les ouvreuses de programmes, les directeurs ou directrices d'entrées, les préposés à l'industrie; le tarif varie pour les ouvreuses avec les places où elles opèrent: aux fauteuils d'orchestre, c'est plus cher qu'au parterre. Pendant longtemps, on a tout fait pour éloigner le public. Le ramènera-t-on? Ce sera difficile.

BILLET PARISIEN

Attentats célèbres

par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 16 juin 1932.

De tous les temps, des déséquilibres ou des pervers ont attenté aux jours des souverains, rois, empereurs ou papes. Mais ce fut Louis-Philippe qui eut à subir le plus d'attentats. On a même autrefois publié une brochure intitulée: "Liste complète et détaillée sur les attentats contre le roi Louis-Philippe". Je n'ai pu mettre la main dessus.

Aucun ne réussit. Chaque fois que le roi partait pour une revue ou pour un voyage, la reine Amélie était dans les crâtes les plus vives. "Que Dieu nous préserve encore d'un malheur!", disait-elle.

Et elle se retirait pour prier jusqu'à ce que le roi fût revenu.

Le premier attentat, et le plus célèbre, fut celui de Fieschi, le 23 juillet 1835. Il avait plusieurs complices, dont quatre furent arrêtés: Pepin, Morey, Boireau et Bescher.

Ils furent condamnés à mort. L'un, Pepin, était un petit épicier, ancien officier de la Garde Nationale. Pierre Morey était un ouvrier bouillier.

Le second attentat fut celui d'Albaid. Il avait quitté Nîmes, où ses parents étaient aubergistes; il vint à Paris en 1835. Il fut poussé au régicide par ses idées avancées. Le 26 juin 1836, au moment où Louis-Philippe sortait des Tuileries pour se rendre à sa propriété de Neuilly, devant le guichet du Palais-Royal, Albaid tira un coup de fusil sur le roi, qui ne fut pas atteint, mais qui retira la bourse restée dans ses cheveux. Albaid, condamné à mort par la Chambre des pairs, fut exécuté.

Le 26 décembre 1838, du comte de Montaut, ancien aide de camp de Louis XVIII, fut condamné à la déportation. Il se retira aux Etats-Unis, où il mourut. Nous avons eu en main une lettre inédite adressée à l'aumônier du Luxembourg, qui avait montré de la bonté pendant sa prévention. Il lui demandait des nouvelles de sa mère et d'elle: "Je ne dois la voir, je ne l'oublierai pas. Jusqu'ici je suis parvenu à vivre sans être reconnu".

Le 6 avril 1840, nouvel attentat par un ancien domestique, Darnès, un Marseillais, vint tenter la fortune à Paris et qui n'y trouva que la misère. Il fut un moment concierge d'une maison sise au 43 boulevard Poissonnière et qui existait encore. Réduit à la plus extrême détresse, il voulut se venger sur le roi. Il était six heures du soir; le souverain revenait de Saint-Cloud avec Mme Adélaïde; la voiture suivait le quai. Quand elle arriva au pont de la Concorde, Darnès tira un coup de revolver. Louis-Philippe ne fut pas atteint, mais le valet de pied qui se trouvait à côté de lui fut atteint; mais le garde national à cheval qui était à la portière de droite et un valet de pied qui était derrière la voiture furent assez grièvement blessés. Darnès fut condamné à mort et exécuté.

Pierre Leconte, ancien soldat de la Garde Royale de Louis XVIII, était combattant en Morey, où il avait obtenu le grade de capitaine. Rentré en France, il obtint une place de garde dans l'administration des forêts; il fut même promu garde général. Mais à la suite de quelque manquement, on lui imposa une retenue de traitement; il rendit le roi responsable de cette légère punition et résolut de le tuer. Il se rendit, le 18 avril 1846, à Fontainebleau, où se trouvait la famille royale. Louis-Philippe rentrait de promenade; Leconte, monté sur un mur, tira un coup de pistolet qui n'atteignit personne. Condamné à mort le 4 juin, il fut décapité quatre jours après.

On précipita l'exécution parce que le roi voulait

faire grâce, mais les ministres s'y opposèrent énergiquement.

En 1841, un nommé Quenisset tira sur le duc d'Aumale et le manqua. Il fut condamné à mort et monta sur l'échafaud.

A chaque attentat, le roi voulait gracier, mais chaque fois ses ministres s'y opposèrent. D'une manière générale, Louis-Philippe était contre la peine de mort, et quand il repoussait un recours en grâce, c'était contre sa force; chaque fois qu'on lui présentait le dossier d'un condamné, il l'étudiait avec soin; il y passait toute une nuit. Il avait un registre sur lequel il consignait les motifs de sa décision. Ce curieux document fut déposé par le duc d'Aumale dans la bibliothèque du château de Chantilly, où il se trouve encore.

LA VIE RURALE

ENTRETIEN DES FLEURS

Beaucoup de personnes aiment à s'entourer, dans les pièces qu'elles habitent, de fleurs ou de plantes vertes, qui donnent de la gaieté et sont un plaisir pour les yeux. Mais, pour les conserver le plus longtemps possible, il faut s'attacher à suivre certaines prescriptions que peu de gens connaissent ou observent. Presque toujours, quand on a cueilli des fleurs ou acheté un bouquet, on se contente d'emplir d'eau un vase et d'y plonger les tiges des fleurs, sans précautions spéciales. Cette pratique est fautive et on s'en aperçoit bien vite parce que les fleurs se fanent en quelques heures. Tandis que si les précautions voulues avaient été prises, les fleurs coupées auraient une durée d'existence exactement la même que si elles étaient restées sur leurs tiges jusqu'à la formation du fruit.

Les tiges de la plupart des fleurs sont pourvues d'un certain nombre de tubes capillaires parallèles, allant du pied à l'extrémité florale. Lorsqu'on coupe une tige, il se produit dans chaque tube capillaire une entrée d'air; une bulle se forme qui monte dans le tube, pas très haut d'ailleurs, à cause de la résistance opposée par le frottement sur les parois. Et cette bulle s'oppose dès lors à toute espèce d'ascension de l'eau. Notre fleur va mourir de sécheresse, tout en plongeant dans un bocal rempli. Les pétales continuent à perdre leur eau par évaporation, celle-ci ne se renouvelle pas, la fleur se flétrit et se fane.

Si on veut conserver par conséquent longtemps des fleurs coupées, il faut empêcher la formation de cette bulle d'air. Pour cela, il est indispensable de couper la tige sous l'eau, assez haut pour que la partie contenant la bulle soit détachée. Alors le liquide circulera jusqu'à la fleur et celle-ci gardera toute sa fraîcheur. Le traitement appliqué à des fleurs déjà flétries est souverain: en quelques minutes, on voit la plante se redresser, les pétales se défrapper, la fleur retrouver toute sa fraîcheur.

Le coupage sous l'eau n'a d'autre but que de supprimer la rentrée d'air. La manière d'opérer est d'ailleurs simple: on utilise un vase à large goulot, de manière à introduire la tige et une paire de ciseaux et à fendre en biais. Quand la coupeure de gaine est pratiquée, on enfonce la tige autant que possible. Il est préférable aussi que les fleurs ne soient pas serrées pour que l'air circule autour d'elles.

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 2 juillet 1892, il y a 40 ans demain: Une grande activité règne actuellement dans les travaux de la première section du nouveau canal de Soulanges. On a commencé à faire des excavations à une mille et demi de kilomètres au-dessous du pont du Canada Atlantique, à l'endroit où doit être la prise d'eau du canal.

Un syndicat de capitalistes s'occupe d'un projet tendant à organiser, à Chicago, pendant la durée de l'exposition universelle, des représentants de la Passion exactement comme celles que l'on donne depuis des siècles à Oberammergau, en Bavière.

Le professeur Saunders, commissaire du Canada à l'exposition de Chicago, est de retour à Ottawa. Il a pu réussir à obtenir dans la maison de l'agriculture un espace considérable. Le Canada aura 10,000 pieds carrés pour son exposition agricole.

La "Presse" relatait, le 2 juillet 1909, il y a 23 ans demain: La presse française a accueilli avec beaucoup de curiosité l'annonce du renouvellement de la triple alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Il est rumored que la compagnie du Pacifique Canadien va absorber le chemin de fer Canada Eastern, dont le réseau s'étend de Fredrickton à Chatham, N.B.

On écrit, d'après certaines dépêches, que M. Jules Cambon, ambassadeur de France aux Etats-Unis sera nommé ambassadeur de France à Berlin, Allemagne.

On lisait dans la "Presse", le 2 juillet 1912, il y a 20 ans demain: Le grand ballon dirigeable américain, l'"Akron", a été détruit par une explosion, ce matin, près d'Atlantic City. L'aéronaute Melvin Vaniman, qui avait construit ce navire aérien dans le but de traverser l'Atlantique, a été tué dans l'explosion avec trois autres membres de l'équipage. On n'a pas retrouvé leurs cadavres.

M. l'abbé J.-C. Chaumont vient d'être nommé supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse. M. l'abbé Chaumont était professeur de philosophie à cette institution depuis quelques années.

Mlle Harriet Quimby, de New-York, la première femme qui ait traversé la Manche en aéroplane, s'est vite hier, au cours d'une envolée près de Boston.

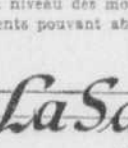
La "Presse" écrivait, le 1er juillet 1922, il y a 10 ans aujourd'hui: Une terrible tragédie s'est déroulée sur le Saint-Laurent, à une trentaine de milles du port de Montréal, en face d'Auray, près de L'Annapolis, à 2 h. 30 ce matin, alors que le remorqueur "Spray" a été frappé par un navire encore inconnu. Six membres de l'équipage du "Spray" ont péri.

D'après les chiffres officiels du recensement fédéral, Montréal comptait, en 1921, 618,000 habitants, sans la banlieue. C'est 126,000 de plus qu'en 1911 et beaucoup moins que l'augmentation trouvée par nos énumérateurs municipaux.

La valeur des permis de construction octroyés durant le mois de juin, s'est élevée à environ \$2,396,990. Et l'on estime que si l'activité des constructeurs se maintient jusqu'à la fin de l'année au niveau des mois passés, il se construira, en 1932, 6,000 logements pouvant abriter 30,000 personnes.

La Santé Pour Tous

Hygiène domestique



Le spécialiste de la "Presse"

Voici quelques rapides conseils concernant la conduite à tenir à la suite d'une maladie, surtout si celle-ci était contagieuse.

Tous les objets qui garnissent la chambre où le malade fut traité doivent être désinfectés jusqu'à la désinfection, qui sera faite le plus tôt possible et pour tous les objets, qu'ils aient servi ou non au malade. Pour les vêtements, draps de lit, couvertures, etc., on suivra les indications du médecin.

Pour désinfecter la chambre, on lavera les murs, le plafond et surtout, le sol (plancher, carrelage) avec une solution d'acide phénolique ou du sublimé ordinaire. Le sol sera ensuite épongé et essuyé avec soin.

Si les murs sont blanchis à la chaux, on devra toujours procéder à un nouveau blanchissage de la surface. Il pourra être pris, sur l'avis du médecin, d'autres mesures de désinfection, suivant les cas.

Au cas des déjections du malade: urine, matières fécales, crachats, vomissements, ne doit être répandue dans les cours d'eau ou sur les fumiers, ni jetée sur le sol.

Telles déjections, comme les résidus du balayage, comme l'eau du lavage des effets et des vêtements, devraient être déposées, au vu du médecin, dans un vase spécial et formé puis vidées dans les cabinets d'aisances, ou dans un trou en terre à demi rempli de chaux vive et creusé à une grande distance des puits et cours d'eau.

Le vase est ensuite lavé sur place avec un bon désinfectant quelconque.

Les personnes qui soignent un malade ne doivent jamais manger ni boire dans sa chambre. Elles ne doivent pas non plus quitter cette chambre sans s'être lavées très soigneusement les mains au savon. L'eau qui aura servi au lavage des mains sera versée dans le vase spécial.

Toujours enfin, l'air servant à brûler, à cuire les aliments et aux soins de propreté du malade, devrait toujours être bouilli.

"L'HOMME LIBRE" (M. Eugène Lantier):

Lorsque Edouard Herriot défendra les droits de la France dans la crise extérieure, il pourra compter sur la plupart des radicaux-socialistes, des radicaux indépendants et des républicains socialistes, sauf des bolchevismes dont Joseph Caillaux a parlé. Et tout le centre républicain appuiera le futur président du conseil.

Sur les questions de politique intérieure générale, questions d'un fumet un peu avancé, les socialistes combleront, dans la majorité d'Edouard Herriot, les lacunes créées par l'indépendance et les scrupules du centre. Ainsi vint le ministère Combes. L'expérience dura trois ans. Le futur ministre Edouard Herriot pouvait se promettre un égal parcours, s'il n'y avait pas le problème financier et le budget à boucler.

L'Eglise n'a pour adversaires que l'orgueil et l'erreur; toute science qui la combat ou même qui ne la sert point, est la même convaincue de fausseté. (Mgr BERTHAUD)

P I A N O

D R O I T

Voici un exemple frappant des nombreuses valeurs que nous offrons en fait de pianos reconditionnés.

SEULEMENT

\$ 49

QUANTITÉ LIMITÉE!

de fameuses
laveuses
électriques

COFFIELD

TRES SPECIAL

\$ 69

AUSSI LES FAMEUSES
LAVEUSES
ELECTRIQUES
FRANKLIN, THOR
ET

DANS NOS SALLES DE SPECTACLE



HELEN YORK, du duo York et Johnson, au programme de vaudeville du Loew's à partir de demain; 2—SUZANNE VERNON, dans "La Femme de mes rêves", qu'offrira l'Imperial; 3—JEANNE HELBLING, dans "Le Cordon Bleu", au St-Denis; 4—RAMON NOVARRO, dans "Huddle", au Palace.

Spectacles & Concerts

CONCOURS FRANCE-FILM

LE JURY S'EST REUNI POUR LA PREMIERE FOIS

Le jury du concours France-Film s'est réuni pour la première fois hier matin, aux bureaux de la Compagnie Cinématographique Canadienne.

Le jury du concours France-Film s'est réuni pour la première fois hier matin, aux bureaux de la Compagnie Cinématographique Canadienne.

LES CINÉMAS DE FRANCE-FILM

★ CINÉMA DE PARIS ★

694 St-Catherine Ouest, vis-à-vis Eaton

"CINQ ANS SANS FEMMES"

avec LILIAN HARVEY

★ IMPERIAL ★

Aujourd'hui ALICE COCEA

— dans —

"NICOLE ET SA VERTU"

avec LILIAN HARVEY

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

214-5-8

LE NOUVEAU JOHN BARRYMORE

LE NOUVEAU JOHN BARRYMORE

LE NOUVEAU JOHN BARRYMORE

LE NOUVEAU JOHN BARRYMORE

NOUVEAUX QUARTIERS

Les activités du club ouvrier

Saint-Bernardin de ville

Saint-Michel.

Rapport du président

A la dernière assemblée du club

ouvrier, Saint-Bernardin, de ville

Saint-Michel, le président, M. A. D.

Sauvageau, fit rapport que la délé-

gation envoyée par ce club devant

la commission métropolitaine, avait

été accueillie avec la plus grande

courtoisie, aussi bien par le président,

le Dr. Quintal, que par tous les mem-

bres de la commission.

M. Sauvageau fit connaître que la

délégation avait soumis à la Commis-

sion métropolitaine, les demandes

suivantes: pas de carrières dans ville

Saint-Michel; la meilleure entente

du boulevard et du chemin de Côte

Saint-Michel; installation de lumiè-

res électriques dans certaines rues;

des trottoirs, au moins d'un côté de

celles des rues qui n'en ont pas en-

core; construction de l'égoût au parc

Shaughnessy.

La Commission métropolitaine,

déclara le président Sauvageau, est

des mieux disposée envers notre club

ouvrier, et elle fera tout en son pou-

voir pour donner aux citoyens de

Ville S-Michel, tout ce dont ils ont

besoin.

Le président profita de l'occasion

pour exprimer sa gratitude à l'éche-

vin Léo Papineau, qui sut si bien,

dit-il, prendre les intérêts de Ville

S-Michel, en plaçant pour que de

nouvelles carrières soient

ouvertes dans cette ville.

Une proposition fut faite à l'effet

de remercier publiquement et pro-

fondément l'échevin du quartier

Villier pour son bienveillant appui

en cette circonstance, et adoptée à

l'unanimité.

Cette assemblée étant la dernière

du club avant les vacances, le prési-

dent, M. A. D. Sauvageau, fit un

rapide résumé des activités du club,

depuis sa fondation. Il dit que les

succès du club ont été doubles

ses espérances, et il ajouta: "Par le

club, les membres ont appris à se

connaître, d'abord, puis à discuter

entre eux des problèmes jusqu'alors

incompris ou mal compris. Ce club,

dont on parlait depuis longtemps, est

enfin une réalité. Il est né pour

vivre."

En dernière analyse, le président

recommanda aux membres présents

de ne pas rester inactifs durant les

vacances, mais de faire du recrutement

pour amener de nouveaux

membres.

Le club reprendra ses activités en

septembre.

Election des peintres

Le local de la fraternité des peintres

de la ville, qui a fait cette semaine

l'élection générale de ses officiers,

avec le résultat suivant: MM. Théo

Hughes, président; W. Woolrich,

secrétaire; J. Campbell, secrétaire

correspondant; W. Smith, trésorier;

Financière, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

LE NOUVEAU JOHN BARRYMORE

Les activités du club ouvrier

Saint-Bernardin de ville

Saint-Michel.

Rapport du président

A la dernière assemblée du club

ouvrier, Saint-Bernardin, de ville

Saint-Michel, le président, M. A. D.

Sauvageau, fit rapport que la délé-

gation envoyée par ce club devant

la commission métropolitaine, avait

été accueillie avec la plus grande

courtoisie, aussi bien par le président,

le Dr. Quintal, que par tous les mem-

bres de la commission.

M. Sauvageau fit connaître que la

délégation avait soumis à la Commis-

sion métropolitaine, les demandes

suivantes: pas de carrières dans ville

Saint-Michel; la meilleure entente

du boulevard et du chemin de Côte

Saint-Michel; installation de lumiè-

res électriques dans certaines rues;

des trottoirs, au moins d'un côté de

celles des rues qui n'en ont pas en-

core; construction de l'égoût au parc

Shaughnessy.

La Commission métropolitaine,

déclara le président Sauvageau, est

des mieux disposée envers notre club

ouvrier, et elle fera tout en son pou-

voir pour donner aux citoyens de

Ville S-Michel, tout ce dont ils ont

besoin.

Le président profita de l'occasion

pour exprimer sa gratitude à l'éche-

vin Léo Papineau, qui sut si bien,

dit-il, prendre les intérêts de Ville

S-Michel, en plaçant pour que de

nouvelles carrières soient

ouvertes dans cette ville.

Une proposition fut faite à l'effet

de remercier publiquement et pro-

fondément l'échevin du quartier

Villier pour son bienveillant appui

en cette circonstance, et adoptée à

l'unanimité.

Cette assemblée étant la dernière

du club avant les vacances, le prési-

dent, M. A. D. Sauvageau, fit un

rapide résumé des activités du club,

depuis sa fondation. Il dit que les

succès du club ont été doubles

ses espérances, et il ajouta: "Par le

club, les membres ont appris à se

connaître, d'abord, puis à discuter

entre eux des problèmes jusqu'alors

incompris ou mal compris. Ce club,

dont on parlait depuis longtemps, est

enfin une réalité. Il est né pour

vivre."

En dernière analyse, le président

recommanda aux membres présents

de ne pas rester inactifs durant les

vacances, mais de faire du recrutement

pour amener de nouveaux

membres.

Le club reprendra ses activités en

septembre.

Election des peintres

Le local de la fraternité des peintres

de la ville, qui a fait cette semaine

l'élection générale de ses officiers,

avec le résultat suivant: MM. Théo

Hughes, président; W. Woolrich,

secrétaire; J. Campbell, secrétaire

correspondant; W. Smith, trésorier;

Financière, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

Trésorier, M. Hughes, Rigby et

ST-DENIS

DERNIERE REPRESENTATION

RAIMU dans

La Petite Chocolatière

COMMENCANT DEMAIN

GRAND PROGRAMME DOUBLE

LE CORDON BLEU

— aussi —

Le Parfum de la Dame en Noir

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR
LE JOUR

C'est sans distinction d'origine

Que les Canadiens célèbrent au-
jourd'hui la fête de la Confédération.De nos neuf provinces monte un
même vœu de circonstance: paix so-
ciale et prospérité économique!C'est une paix tant rêvée, nous l'ob-
tiendrons le jour où chacun com-
prendra les obligations et les respon-
sabilités que comporte le titre de ci-
toyen.C'est cette vérité antique qu'il im-
porte, de toute nécessité, de rappeler
aux nouveaux venus en ce pays; qu'il
importe d'imposer, sous menace d'ex-
pulsion, à ceux qui n'y entrent que
pour se constituer les prédateurs de
l'évangile bolchéviste.Le 1er juillet est le jour désigné
pour prendre l'engagement de tra-
vailler au progrès du Canada, de se-
conder inlassablement l'action de
nos gouvernements dans la tâche for-
midable qu'ils doivent affronter pour
harmoniser les différents groupes
ethniques parvenus un peu partout,
mais plus particulièrement à travers
les provinces de l'Ouest.Financier sachant allier à la pra-
tique des affaires un esprit véritable-
ment chrétien: tel fut le regretté
Alexandre Dupuis dont la mort met
en deuil l'une des familles les plus
estimées de la société canadienne-
française. Les œuvres de la Saint-
Vincent de Paul, notamment celles
de la Conférence de la paroisse Saint-
Edouard, lui tenaient fortement au
cœur et c'est vers elles qu'il cana-
liait modestement les fruits de sa dis-
crète charité. Dans l'exercice de son
état professionnel, M. Dupuis jouis-
sait d'une réputation de haute pro-
fessionnalisme qui constituait l'héritage moral
que lui avait légué son père, le feu
fondateur de la grande maison de
commerce de la partie-est. Aux en-
fants du défunt, à son frère M. le
curé de Saint-Eusèbe de Verceil et à
ses autres proches, s'adresse l'expres-
sion de nos respectueux sentiments
de condoléance.Un distingué financier belge, le ba-
ron Jean Empain, qui vient d'arriver
à New-York, juge normale la pré-
sente situation économique qu'affrontent
l'univers et n'y discerne nulle trace
de dépression. Ce robuste optimisme
sert mieux la cause de l'humanité que
le pessimisme de gens également bien
placés pour voir haut et loin, et qui
depuis des années se complaisent à
ne marmonner que de sombres pro-
pos. Ceux-là ont voulu tenir pour or-
dinairement les périodes d'exceptionnelle
prospérité que nous avons traversées
avant 1929, pour ne plus connaître,
depuis, que les sentiments chers aux
broyeurs de noir. D'où l'ornière qui se
comblera vite quand le monde se fera
davantage confiance en bannissant
des conversations quotidiennes les
expressions destructives dont abut-
tent encore les défilés de la misère
de paix.Que de drames de la vie réelle der-
rière ces abandons d'enfants et que
de misères à soulager dans les gran-
des agglomérations urbaines où ils se
produisent fréquemment! On se rap-
pelle la douloureuse histoire de cette
jeune mère, trahie et sans ressources,
qui clamait sa douleur et sa volonté
d'en finir avec l'existence, en recom-
mandant à la charité publique un
bébé dont il lui était impossible d'as-
surer la subsistance. Montréal, ville
d'un million d'habitants, est pour-
d'hui d'institutions où ces petits mal-
heureux trouvent gîte et protection;
mais il y a place aussi, en dehors de
l'assistance officielle, pour ces êtres
délaiés qui naissent sous une étoile
défavorable et auxquels le sort crée
une dot d'infortune dès leur venue en
ce monde. Nous ne saurions trop re-
commander aux âmes compatissantes
ces cas de misères morales que les lois
humaines sont impuissantes à en-
rayer.

Gréé commandeur

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 1. — Son Excellence le
lieutenant général G.-Ernest Côté
représentant de sa béatitude est
notifié aujourd'hui de la nomination
de M. J.-O. Montplaisir, marchand
de Drummondville, au grade de com-
mandeur de l'ordre.L'investiture du nouveau décoré
sera faite dans la paroisse à Saint-
Fédéric de Drummondville, par Son
Excellence Mgr Brunault, évêque de
Nicolet, dimanche le 3 juillet pro-
chain.

LA DELEGATION ANGLAISE

Deux ministres
britanniques de
belle envergureLord Hailsham et le très hon.
Walter Runciman s'occu-
pent de la guerre et du
commerce.

Détails biographiques

(Service de la Presse Canadienne)

Lord Hailsham, secrétaire britan-
nique pour la guerre, avocat, homme
d'Etat, soldat, directeur de nom-
breuses compagnies
et grand voyageur,
est né en 1872.Dans sa jeu-
nesse, il étudia
la culture de la
canne à sucre
aux Antilles et
dans la Guya-
ne britannique,
et, huit ans du-
rant, il fut à
l'emploi d'une
firme de négo-
ciant des An-
tilles. A près
avoir participé
à la guerre de
l'Afrique du
Sud, Lord Hail-
sham fut re-
çu au barreau anglais en 1902. La même
année, il devint vice-président de
la compagnie "Polytechnic", fondée
par son père; il occupa encore ce
poste. De 1920 à 1922, il fut directeur
de la compagnie d'assurance gé-
nérale et légale; durant la même pé-
riode il agit également comme pro-
cureur général de la Grande-Bre-
tagne, ainsi que de novembre 1924 à
1926, de 1928 à 1929, il fut chancel-
lier. Sa femme est la fille du juge
Trimble Brown, de Nashville, Ten-
nésie.Le très hon. M. Runciman
Le très hon. M. Runciman,
président du Board of Trade, jouera
un très grand rôle à la conférence
impériale. S'occupant primordia-
lement du commerce, mais ne
négligeant ja-
mais les servi-
ces qu'il se doit
de rendre au
public, le mi-
nistre qu'il di-
rige est intimes-
sime et il a au-
surtout du négo-
ce britannique.M. Runciman
est un grand
financier et un
grand financier
tout en étant
un écrivain de
réputation et
ayant voyagé à
travers le monde
et un grand
financier tout
en étant un
écrivain de
réputation et
ayant voyagé à
travers le monde.M. Runciman
est un grand
financier et un
grand financier
tout en étant
un écrivain de
réputation et
ayant voyagé à
travers le monde
et un grand
financier tout
en étant un
écrivain de
réputation et
ayant voyagé à
travers le monde.Le congrès fédéral de
l'A. C. J. C. à Sherbrooke
Sherbrooke, 1er. — Le congrès fé-
déral de l'A. C. J. C. a lieu en cette
ville aujourd'hui, demain et diman-
che, et des centaines de délégués sont
attendus. La décentralisation indus-
trielle et la propagande en faveur
des arts paysans, tels seront les
sujets d'ordre général que le congrès
étudiera à Sherbrooke, aujourd'hui,
demain et dimanche, les 1er, 2 et 3
juillet.M. Edras Minville parlera de la
décentralisation, cependant que M.
Jean-Marie Gauvreau, professeur de
l'Ecole Technique de Montréal, cau-
sera des arts paysans.Le congrès marquera le début d'une
campagne en faveur de la petite in-
dustrie rurale, afin de seconder les
efforts si méritoires de M. Bériau en
ce sens.L'ouverture officielle du congrès se
fera ce soir, à 8 h. 30, sous la pré-
sidence d'honneur de S. E. Mgr l'évê-
que de Sherbrooke. Ces séances
d'études, tenues le jour, auront lieu
dans la spacieuse salle de l'hôtel de
ville. Le public sera invité à assister
aux séances publiques.Le congrès sera sous le haut patro-
nage de Son Excellence Mgr A.-O.
Gagnon, évêque de Sherbrooke, qui
prononcera une allocution.A cette même réunion, M. Gustave
Lafleur, du cercle Félix Martin, de
Montréal, donnera les résultats d'une
enquête sur le communisme dans la
métropole. Plusieurs autres questions
d'ordre socialiste seront discutées au
cours de ce congrès général.

UNE AUTRE ET DERNIERE VESPASIENNE



La dernière vespasienne, dont la construction fut ordonnée par l'ancienne administration, est à se terminer sous le nouveau régime. Elle est toute grande en sculpture. Elle est à l'approche du tunnel de la rue Wellington entre les rues Murray et McCord. Les ouvriers sont actuellement à mettre la dernière main à l'intérieur. On en voit ici l'extérieur complètement fini. — (Cliché la "Presse").

LA FETE DE LA CONFEDERATION CANADIENNE

A Mari Usque Ad Mare

Le 1er juillet est la fête de tous les Canadiens sans distinction. Notre pays couvre un immense et splendide territoire qui s'étend d'un océan à l'autre et qui est traversé d'accidents géographiques d'une beauté incomparable. Montagnes couvertes de neiges éternelles, lacs immenses qui sont de véritables mers intérieures, fleuve géant traversant une des régions les plus fertiles de l'univers, plateaux, vallées ou plaines, champs, forêts, prairies ou pâturages, nos richesses naturelles, exploitées ou explorées à peine, nos paysages grandioses, nos bois, nos mines, notre faune et notre flore, en un mot, tout ce que la Providence nous a donné, nous a fait l'envie des étrangers et nous comble de joie, d'orgueil et de satisfaction.

Et ce pays immense s'étend à perte de vue, de la mer à la mer! La devise "A mari usque ad mare", c'est-à-dire, "d'un océan à l'autre" est extraite de la version latine du 72e verset du psaume 72. "Et dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum". La tradition veut que les Pères de la Confédération aient puisé dans ce verset le mot Dominion.

Voilà notre empire, la terre qui nous a vus naître et qui nous verra mourir. Voilà notre bien, notre propriété, notre terre canadienne où nous nous coulons des jours heureux, où nous vivons en toute liberté sous la protection d'un empire puissant, séculaire, sous le regard ami de voisins conciliants. Mais ce qui est plus encore, nous bénéficions dans une large mesure de l'amour de la vieille France pour la France nouvelle et, fort de toutes ces sympathies, de toutes ces amitiés, aussi bien que de ces de toutes ces sympathies, nous nous attaquons à notre robuste contrée pour la coloniser, pour la cultiver, pour l'industrialiser, pour la faire se développer normalement et prospérer toujours davantage.

Confinés à ce territoire vierge, plus grand que l'Europe, plus riche que la plupart, nous marchons confiants et rassurés dans le sillon tracé par les pionniers de notre histoire, ravis de notre confiance, ramenant notre enthousiasme et nos espoirs, à la source des milliers de sacrifices et d'actes héroïques consentis par nos pères. Wolfe et Montcalm, ennemis d'hier, sont exaltés par la population canadienne, composée de représentants des deux plus grandes races de l'univers. Dans la bonne ville de Québec, forteresse du 17e siècle, d'une hospitalité bien française, s'élevaient les monuments à ces héros, qui sont le magnifique emblème de l'union des deux races et qui cimenteront pour les générations futures, grâce au baptême de sang conféré à la mort, le pacte volontaire ou exigé.

Le développement constitutionnel du Canada jusqu'à la Confédération est basé principalement sur quatre actes importants du parlement britannique: l'Acte de Québec de 1774, l'Acte constitutionnel de 1791, l'Acte d'Union de 1840 et l'Acte de l'Amérique Britannique du nord de 1867.

Le premier de ces actes tire son importance du fait qu'il établit le droit civil français dans tout ce qui était alors la province de Québec.

Le deuxième a pour but la division du Canada en province du Bas-Canada, de langue française, et province du Haut-Canada, de langue anglaise.

La troisième de ces lois réunissait les deux Canadas sous une législation unique et concédait au gouvernement responsable, l'Exécutif devenant par cette loi responsable à la Législature.

Le quatrième dissolvait l'Union législative des deux Canadas et convertissait celui-ci en provinces, chacune d'elles devant administrer ses propres affaires locales tout en étant englobée dans une confédération qui, en très peu de temps, a étendu ses frontières.

Voilà le processus suivi par les gouvernements d'hier, chargés de protéger nos pays d'une constitution conforme à son idéal, à ses privilèges et de noter les Pères de la Confédération, en travaillant à la rédaction de cet Acte de l'Amérique du Nord, désormais fameux et sur lequel reposent toutes les lois édictées depuis lors, avaient en vue l'avenir d'un grand pays dont les citoyens seraient assurés du respect des droits des minorités, de la survivance des deux langues officielles, de la reconnaissance à priori des deux races qui ont contribué à l'édification de notre patrie.

C'est reconnaissance officielle, consacrée par ce qui constitue l'essence même de toutes les clauses de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, fut le grand cheval de bataille de tous nos législateurs. Bien plus, envisageant la situation faite aujourd'hui aux descendants de ceux qui présidaient aux destinées de notre pays, sous l'Acte de Québec, l'Acte constitutionnel, l'Acte d'Union et l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, nous pouvons dire sans exagération que les deux races officielles ont eu le précieux privilège de tirer le meilleur parti de la liberté accordée, des faveurs consenties et que si elles n'ont pas, l'une ou l'autre, profité de ces avantages, elles en sont les premières responsables.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ratifiait par une nouvelle élaboration les droits respectifs des constitutions précédentes. Il établissait la large voie des réalisations. Il insufflait à tous le courage, l'énergie, la volonté, nécessaire à la réalisation d'une grande œuvre. L'espoir des Pères n'a pas été complètement vain et les espérances ne se sont pas changées en déceptions.

Les pouvoirs du gouvernement canadien ont pris graduellement beaucoup d'extension, depuis la Confédération. Ainsi en 1878, l'honorable Edward Blake obtenait une série de nouvelles instructions au gouverneur général lui enjoignant, sauf quelques exceptions, d'agir d'après l'avis de ses ministres. Le statut du Dominion s'est ainsi développé graduellement à chacune des conférences coloniales dont le nom en 1907 a été changé en celui de conférences impériales. Conséquence de ces progrès réalisés dans le cadre de la Grande-Bretagne et des Dominions, nous constatons aujourd'hui, à l'occasion de la prochaine conférence impériale, une tendance plus marquée qu'ont les Dominions à faire valoir les arguments "pro domo". Et nous assisterons peut-être à cette démarche extraordinaire: les provinces du Canada exposant chacune leurs griefs et leurs doléances et sollicitant une aide opportune dans une période critique de notre histoire.

Pour elle, le Canada a levé une armée de 600.000 hommes, dont 418.000 ont servi outre-mer. Il a fourni aux alliés pour plus de \$1.002.000.000 de munitions, et, en même temps, a doublé ses exportations de denrées alimentaires. A la fin des hostilités, sur l'initiative de sir Robert Borden, alors premier ministre du Canada, les Dominions s'assurèrent, comme signataires du Traité de Versailles, de leur entrée comme membres dans la Société des Nations.

Voilà le chemin parcouru, depuis 1867, par une nation groupée sur un territoire aussi grand que l'Europe ou les Etats-Unis, comprenant 30 fois l'étendue des Iles Britanniques et couvrant 27 p.c. de l'Empire Britannique. Quand aux ressources naturelles du Canada, elles sont celles d'un continent plutôt que d'un pays, peu de pays, à population égale, possèdent, s'il s'en trouve une pareille richesse de ressources naturelles potentielles.

Notre terre canadienne serait-elle, à l'encontre de certains autres pays qui le proclament hautement par leurs monuments de bronze ou de pierre, la vaine terre de liberté? Nous avons raison de le croire, puisqu'il deux races vivent en harmonie et que toutes les autres n'en ont jamais été pourchassées ou persécutées, comme le prétendent certains documents secrets et certaines pages tachées de sang de l'histoire des peuples dits civilisés.

Les deux races fraternisent dans une communion d'idées et de sentiments patriotiques. Ennemis d'hier, elles ont oublié les guerres d'antan. Mais le souvenir de leurs héros respectifs n'en est pas moins vivace à leur cœur de Français ou d'Anglais. Vainqueurs et vaincus partagent les mêmes richesses, profitent des mêmes droits constitutionnels, envisagent les mêmes responsabilités et tendent de toutes leurs forces à la même prospérité.

Leurs soldats morts au champ d'honneur, dès les premiers temps de la colonie, dorment sous le même tertre et les monuments de gloire élevés sur leurs tombes redissent à tous leurs descendants une vaillance à toute épreuve.

A la guerre de 1914, les fils de ces héros sont entrés dans la mêlée, marchant à la mort, côte à côte, pour repousser l'invasion allemande. La mort des uns et des autres a cimenté davantage les liens qui les unissaient tous. Les autres, ceux qui restent, leurs frères, Canadiens de descendance française ou anglaise travaillent dans leur pays privilégié à l'édification de la patrie qu'ils chérissent et aiment chaque jour davantage.

Les vainqueurs de l'Ouest, pêcheurs des provinces maritimes, industriels de l'Est, producteurs du Québec ou de l'Ontario, colons du nord, exportateurs de la Colombie Britannique, gouvernants et gouvernés de chaque province, financiers des grandes villes, ouvriers des usines, fiers paysans de nos campagnes, ayez foi en votre pays. Une incomparable contrée s'offre à vos activités, de vastes régions incultes sollicitent vos labours. Emparez-vous du sol, peulez les usines, bisez des églises pour vos cultes, respectez l'ordre établi, sauvegardez vos constitutions, versez le surplus de vos produits à l'étranger, dépensez-vous sans compter pour vos libertés chères, accordées par tous les Actes de votre histoire politique. Puis, plus tard, quand vos descendants, émerveillés de la tâche accomplie par une poignée d'hommes à l'âme haute et à la volonté de fer, chanteront vos louanges et proclameront vos bienfaits, c'est dans l'airain qu'ils graveront votre mémoire et c'est dans des épopées qu'ils rediront votre nom.

Alphonse LOISELLE

Le congrès des Kiwanis

Detroit, 1. — Le 17e congrès des Kiwanis International s'est ouvert hier après l'élection des membres du bureau des syndics et la mise au point d'autres questions de routine. Le congrès de 1933 sera tenu à Los Angeles, Californie.

Sherbrooke, 1. — La construction a accusé un renouveau assez accentué durant le mois de juin, à Sherbrooke, avec un total de permis enregistrés de \$24.000. Ce chiffre se compare avantageusement avec \$19.000 en mai et \$14.700 en juin 1931.

Sheppard rappellerait
la loi de prohibition

Washington, 1er. — Le sénateur Sheppard, le co-auteur du fameux 18e amendement de la constitution américaine (loi de prohibition), a annoncé, hier, qu'il était en faveur d'appuyer une mesure de rappel de la loi à certaines conditions. Sheppard a décidé d'emboîter le pas avec son parti (le parti démocrate), qui s'est déclaré en faveur du rappel du 18e amendement.

Sheppard, qui vient du Texas, a fait sa déclaration lorsque certains adversaires de la prohibition, encouragés par l'attitude des démocrates, ont lancé une campagne dans le but de faire modifier la loi Volstead de façon à permettre la vente de la bière et ce avant la prorogation du Congrès américain.

La déclaration de Sheppard a fait sensation. Le sénateur a fait cette déclaration officiellement dans un communiqué aux journaux. Le sénateur a déclaré qu'il sera opposé à toute modification de la loi d'application tant que le 18e amendement proprement ne sera pas rappelé. "Toute modification à la loi d'application serait une violation de la Constitution", a-t-il expliqué.

Le fermier et notre
industrie laitière

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1. — Le Dr Bond, professeur à l'université de Cornell, nous apprend-on, au ministère de l'Agriculture, a été choisi, par la commission d'enquête sur l'industrie laitière, comme expert pour établir, de concert avec les laïques, le coût de distribution du lait dans la province de Québec, depuis le moment où le cultivateur le porte au distributeur jusqu'au temps où ce dernier le livre au consommateur.

La commission veut savoir si les réclamations des cultivateurs sont justes. Les membres croient que si le prix exact de la distribution était établi définitivement, l'atmosphère serait clarifiée et le travail de la commission rendu plus facile et plus efficace.

Les services du Dr Bond ont donc été retenus par les commissaires, c'est à dire qu'ils ont engagé un étranger afin d'éviter à l'expert les accusations de partialité.

Blessé qui ne sait
pas qui l'a frappé

Fred Terry, un homme de couleur, âgé de 42 ans, domicilié à 2346, rue Saint-Jacques, a été, la nuit dernière, la victime d'un mystérieux attentat. Il passait, vers 2 heures 40, rue Saint-Félix où il venait de rentrer chez lui, lorsqu'il fut saisi par un individu qui le frappa à la tête avec un objet dur. Le blessé, qui ne savait pas qui l'avait frappé, a été conduit à l'hôpital Saint-Laurent où le Dr Brasseur lui a prodigué ses soins. L'homme de l'art a déclaré que la blessure n'offre pas de gravité, pour le moment, du moins.

Les auteurs de l'attentat sont actuellement recherchés par la police et la Sureté.

Les colonisateurs de
la province auraient
à prêter leur appui

L'administration Gahies suggère que, dans le cas où Montréal aurait à coopérer dans le travail de retour à la terre avec les gouvernements provincial et fédéral, les colonisateurs qui emploient le service provincial de la colonisation fassent le choix des familles à renvoyer sur des fermes. La ville paierait \$200 par famille, pour sa quote-part, la province et le fédéral versant également la somme de \$200.

M. l'abbé Blouin a eu une conférence avec l'évêque Léon Tremblay, ces jours derniers, pour traiter ce sujet et Montréal attend toujours la mort subite de M. l'abbé Edouard Boly, curé de Saint-Urbain, décédé la nuit dernière à l'âge de 66 ans et 10 mois.

L'abbé Boly fut ordonné prêtre le 4 juin 1913. Vicaire à Saint-Alexis de la Grande-Baie de 1893 à 1895 à Hébertville, de 1895 à 1896 à la Malbaie, de 1896 à 1897, curé des Esclapart, de 1897 à 1915; il était curé à Saint-Urbain depuis cette date.

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 1. — Le clergé de Chicoutimi vient d'être plongé dans le deuil par la mort subite de M. l'abbé Edouard Boly, curé de Saint-Urbain, décédé la nuit dernière à l'âge de 66 ans et 10 mois.

L'abbé Boly fut ordonné prêtre le 4 juin 1913. Vicaire à Saint-Alexis de la Grande-Baie de 1893 à 1895 à Hébertville, de 1895 à 1896 à la Malbaie, de 1896 à 1897, curé des Esclapart, de 1897 à 1915; il était curé à Saint-Urbain depuis cette date.

Le bulletin de la "Presse" et
ses privilèges lors de la fête
champêtre à l'île Sainte-Hélène

Cette manifestation aura lieu jeudi le 7 juillet courant. — Trois coupes en argent pour le marathon Hokus-Pokus. — Courses pour garçons et fillettes. — La planche horizontale. — Distributions gratuites de gomme et friandises. — Souvenirs et surprises.

EN FOULE DANS L'ILE !!

Le bulletin de la "Presse" vaudra son pesant d'or, au festival d'enfants qui aura lieu dans l'île Sainte-Hélène jeudi le 7 juillet courant, puisqu'il donnera droit de participer aux différentes courses, d'avoir droit aux distributions de gomme "Hokus-Pokus", de s'inscrire pour le marathon du même nom et pour l'épreuve du "plank riding", cette dernière épreuve n'étant ouverte qu'aux bicyclistes seulement.

Les prix sont très nombreux et comprennent outre une bicyclette, des vélocipèdes, des kiddy-cars, trois magnifiques coupes en argent offertes gracieusement par la "Canadian Cheating Gum Limited". Ajoutons ici que des légions de surprises et de souvenirs seront remis gratuitement aux garçons et fillettes.

Réglements particuliers
Que l'on n'oublie pas que les garçons et fillettes auront leurs coupes spéciales et qu'ils seront princièrement récompensés. Au début de la semaine prochaine, nous publierons le programme complet des différents événements sportifs, avec les prix qui y seront attachés. Les enfants ouïront les yeux. Le bulletin de la "Presse" devra être déposé dans des boîtes spéciales qui seront placées à la sortie du pont du havre et le long de la route qui mène au grand restaurant. Cette fête champêtre dans l'île Sainte-Hélène ne pourra manquer d'être réussie, puisque M. Alexandre Martin, gouverneur de l'île, MM. Favre et Duhéde concessionnaires des privilèges en sont les principaux artisans.

Le service d'autobus sera considérablement augmenté. Les personnes qui viendront en automobiles pourront placer ceux-ci dans un endroit spécial près du poste de police dans l'île.

Le service d'ordre
Le lieutenant Tremblay et un fort contingent de constables verront au maintien de l'ordre et à ce qu'il n'arrive aucun accident aux enfants. Ajoutons ici un service médical est en permanence sur l'île en cas d'urgence.

Les familles qui voudront goûter le midi et le soir auront à leur disposition des tables en abondance. En foule donc à l'île Sainte-Hélène! Venez de bonne heure! Respirez du bon air, tout en risquant de décrocher des prix magnifiques et durables. Qu'on se le dise!



COUPES EN ARGENT OFFERTES PAR LA "CANADIAN CHEWING GUM COMPANY LIMITED" et qui seront décernées aux trois gagnants qui se classeront parmi les vainqueurs du marathon "Hokus-Pokus" qui aura lieu à l'île Sainte-Hélène, lors du festival de la "Presse", jeudi le 7 du courant. (Cliché la "Presse").

BULLETIN DE LA "PRESSE"

Festival d'enfants à l'île Ste-Hélène jeudi le 7 juillet 1932

Ce bulletin devra être déposé dans des boîtes spéciales qui seront installées dans l'île Sainte-Hélène et devra être rempli ainsi:

Nom
Adresse
Ville

Ce bulletin donne droit au tirage de plusieurs objets utiles autant qu'attrayants.

En foule ce soir au
parc Lafontaine pour
la grande fête de nuit

C'est ce soir qu'a lieu sur l'étang central du parc Lafontaine la grande fête de nuit organisée par M. A.-E. Saucier, président de l'Association sportive du parc Lafontaine et M. Dolor Cardinal.

Le grand défilé aura lieu à 9 heures 30. Le spectacle de ces nombreuses barques décorées et éclairées "à la gior-

Newark, N. J., 1er. — Amelia Earhart Putnam est partie d'ici à 6 h. 11 ce matin pour une envolée sans escale vers Los Angeles.

Son mari, George Palmer Putnam, et son fils David-Binney Putnam, l'accompagnent dans ce voyage d'affaires et de plaisir.

Le réservoir de l'avion de l'émule de Lindbergh contenait 540 gallons d'essence au départ. L'aviatrice transatlantique a déclaré qu'elle assisterait aux jeux olympiques lors de son séjour à Los Angeles.

Retraites à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 1er. — La première des deux retraites générales pour le clergé qui ont lieu annuellement au séminaire, commencera le lundi 8 août à 9 h. 30 du matin, pour se terminer le vendredi suivant, dans la soirée; la seconde commencera le matin du lundi 22 août, et finira dans la soirée du vendredi suivant. Pendant les retraites, l'archevêque sera chez lui à la disposition des retraitants.

La vie courante

Saura-t-on jamais ?

Du sinistre du chantier maritime on ne saura jamais tout. On ne le saura pas, d'abord parce que les rescapés ne peuvent nous le raconter. Les uns ne parlent pas, c'est bien simple, parce qu'ils perdirent la notion de ce qui se produisait. Les autres ne disent rien parce que leurs yeux s'agrandissent d'horreur, parce qu'ils restent muets d'épouvante au rappel de ces visions terribles.

Deux jours après le sinistre, je causais avec l'un des rescapés. J'avais réussi, ce qui est parfois difficile avec les gens avertis, à le mettre en confiance, à lui faire oublier qu'il avait devant lui un de ces entrepreneurs impitoyables et précis des

En foule au parc Lafontaine ce soir sans y manquer. Ce carnaval de nuit unique en son genre dépassera le succès de celui de l'an dernier, ce qui n'est pas peu dire.

Une magnifique coupe en argent, don de l'hôtel Laclaire, sera offerte à celui qui se fera adjudger par le jury le premier prix. D'autres trophées, une centaine environ, consistent en lingerie, en motifs en bronze, en statuettes et autres articles tout aussi attrayants seront donnés.

Le clou du défilé sera sans doute le navire de la Confédération, préparé par Mme LaBadie, avec comme personnage principal, Mlle Annette LaBonté.

M. l'abbé Blouin a eu une conférence avec l'évêque Léon Tremblay, ces jours derniers, pour traiter ce sujet et Montréal attend toujours la mort subite de M. l'abbé Edouard Boly, curé de Saint-Urbain, décédé la nuit dernière à l'âge de 66 ans et 10 mois.

L'abbé Boly fut ordonné prêtre le 4 juin 1913. Vicaire à Saint-Alexis de la Grande-Baie de 1893 à 1895 à Hébertville, de 1895 à 1896 à la Malbaie, de 1896 à 1897, curé des Esclapart, de 1897 à 1915; il était curé à Saint-Urbain depuis cette date.

(Du correspondant de la PRESSE)
Québec, 1. — Le clergé de Chicoutimi vient d'être plongé dans le deuil par la mort subite de M. l'abbé Edouard Boly, curé de Saint-Urbain, décédé la nuit dernière à l'âge de 66 ans et 10 mois.

L'abbé Boly fut ordonné prêtre le 4 juin 1913. Vicaire à Saint-Alexis de la Grande-Baie de 1893 à 1895 à Hébertville, de 1895 à 1896 à la Malbaie, de 1896 à 1897, curé des Esclapart, de 1897 à 1915; il était curé à Saint-Urbain depuis cette date.

SUR LA SCÈNE
DE L'ACTUALITÉ

M. JEAN-MARIE GAUVREAU, professeur à l'Ecole technique de Montréal, qui donnera une conférence sur les "Arts paysans" demain soir, à Sherbrooke, à l'occasion du congrès général de l'A.C.J.C. (Cronquis d'un dessinateur de la "Presse").

paroles et des faits, que sont les reporters.

— Mon vieux, lui dis-je, en lui tapant amicalement sur l'épaule, vous avez eu tout de même de la chance de vous en tirer.

— Oui, répliqua-t-il, mais je ne peux dormir.

— Comment, repris-je, vous ne pouvez dormir? Mais qui vous en empêche?

Courbant la tête, lançant de côté un regard en dessous, il dit à voix basse, comme ayant peur d'être entendu:

— C'est LUI qui m'en empêche! Puis, d'une voix sans timbre, il ajouta:

— J'ai peur.

La poitrine soulevée par son souffle haletant, pâle, la figure ruisselante de sueur, il continua, par phrases hachées:

— Dès que je ferme les yeux: je le vois, je l'entends... Je l'entends appeler: "Au secours, mon vieux. Je brûle, mon Dieu, mon Dieu". Je le vois les bras recroqués, se balancer le torse d'un horrible mouvement rythmé... Je vois ses

NOUS avons des acheteurs sérieux pour
disposer de 1000 à 15000 pour propriétés d

nant de bons revenus. S'adresser: Dubois
Guénette, 426 Belanger. DOLLARD 2876.
103—30, 1, 4, 5, 6, 7.

Pour une l
 pour fab
 environs, d
 ccureaux
 103-
 situées, c
 pour fab
 viron Lafr
 1903.
 103-217-
RE
 3 étages
 Prix 65
 104-
 et deux é
 nt, balan
 104-
 29,1 ju
 ge, briq
 er 4583
 104-
 automobi
 es Barga
 pour 1982.
 104-214-
 maison
 eces, exp
 tincieu,
 -215-
 31.505, p
 4143.
 104-29-
 planch
 tique 2,3
 104-

10
 lots chaco
 x 100, 1
 cède, s
 pour \$65.
 nt, balas
 Tétrau
 104—
 à vendre
 2800, \$10
 Vital, M
 104-218-
 ureux, p
 s. fin

RUE Iberville, 2 logements de 6 appar

cave, garage. Venura 5000, 1000 compt. CRéscent 9209. 104-28,29.

8 pié
tiers. 2,
255.
èse et l
réal, po
rage, ric
ds terra
se.

MAGNIFIQUE propriété d'été située au ba

grand t
Dupre
106-217-2
ur la ro
ements, e
iment, p
artier.
9 grand
00. Un v
s. J. L. J
Hubert J.

2600. 106—25.27.29,
STE-ROSE Ouest, près Pont St-Eustache
bureaux modernes. Bois. Dure. de

ANDRE
à près ég
chemin B
10-217-2
pires, loia
vraie can
tenac 22

111 TERRES DEMANDEES

RE

tout l'outillage, claire d'hypothèque, pr
 et termes raisonnables. 181 boul. Lévass
 L'Abord à Blouffe, P.C.

112-218-
ve et gra
112
berger, ér
n Nation
00.00, 3
seaux, in
compta
St-Denis.
12-217-3

PROFESSION

MEDECINS

neres, go
soulage
coin Onta
127-N.O.
maladie
Calum
258-N.O.
s femme
2020 86
ivé.
26-N.O.

Dr BOULANGER, hôpitaux de Paris, Ne
York. Spécialité alcoolisme, drogues. Nou
veau traitement. Médicament. Finis

Building
eau 377
14—N.O.
dies véné
ns X. 208
14—N.O.
arls, mala
umatism.
e. 3405 S.
09.
157—N.O.

1444 St-Denis, près Ste-Catherine.

115-N.O.
maladie
dyspepsie
s. variceu
n. Traite
tuit. 280
201-N.O.
Paris. Ec
leur, ma
adies se
illes. Ma
spondan

également, 1613 S.-Denis, devant théâtre
Harbour 8410. 114-168-N.O.
TESSIER R. Clinique Oculaire-Montreal

ical. Spe
Syphilis
5331.
175-N.O.
ills, chan
inea. Ana
di à neu
477.
297-N.O.
TION.

DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE?
Vous y parviendrez plus facilement et

[illegible]

Spécialiste

ST
A. 6611

30-n.FP

RS
non-
ment
nt 6
leur

† Les avis de décès seulement
sont reçus cependant jusqu'à

qu'a
ne de
pour
qu'ils
eures
sales
leue,
sont
au'au

bureau-chef. Pour adresse de la succursale la plus près de

er le
ances
206-n

La juridiction du tribunal contestée

Mes Lucien Gendron et Joseph Cohen, défenseurs d'Isaac Kauffman, accusé d'avoir conspiré pour commettre le crime d'incendie avec le notaire J.-E. Larivière, Alfred Larivière et autres, ont présenté deux motions, hier après-midi, en Cour des Sessions de la Paix.

Dans sa motion, Me Gendron a contesté la juridiction du tribunal en la matière. Il a allégué certains vices de forme dans l'acte d'accusation. Me Gendron a invoqué la section 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord puis, les sections 92, 96, 101, 129 et la section 4 du chapitre 135 des Statuts révisés de la province.

Me Gendron a rappelé que l'acte d'accusation avait été signé par un député-greffier de la Couronne, Me J.-V. Payette, mais que la plainte avait été nonobstant lue devant une Cour des Sessions de la Paix.

Me Gendron a fait l'historique de la juridiction des divers juges et magistrats et des pouvoirs du gouvernement fédéral en matière de droit criminel et de la juridiction du gouvernement provincial en la même espèce.

Me Antoine Sénécal, procureur de la Couronne, a répondu à l'argument de Me Gendron et le tribunal, présidé par le juge Monet a réservé sa décision au 7 juillet.

Me Cohen a présenté une motion exigeant certaines particularités. Me Philippe Brail, qui occupe pour la poursuite, a consenti à les fournir avec la permission du tribunal.

Question enfin réglée

(Du correspondant de la PRESSE.)

Sherbrooke, 1.—L'hon. juge J. Archambault, de la Cour supérieure, a ratifié l'entente intervenue devant lui, il y a quinze jours, entre la cité et le gouvernement provincial au sujet de la location du bassin de Westbury où la cité de Sherbrooke a fait construire un barrage en 1927.

Le juge déclare le gouvernement propriétaire du lit des rives de la rivière à cet endroit, comme faisant partie du domaine public et lui réserve tous ses droits de recouvrement des loyers qui peuvent être dus par la cité.

Le règlement conclu entre les deux parties comporte le paiement de \$1,000 par année comme loyer du bassin, au lieu de \$2,000 que la cité de Sherbrooke payait auparavant. Il met fin à un litige qui remonte à l'année 1927 alors que s'est élevée la fameuse question de la propriété du lit de la rivière, entre les autorités municipales et le gouvernement de Québec.

Rapports sur la pêche des plus encourageants

Les rapports sur l'état de la pêche sportive à travers le Canada reçus par M. C.-K. Howard, gérant du service du tourisme au Canadian National, sont des plus encourageants pour la fin de semaine. Les agents de la compagnie rapportent que la pêche à la truite rouge et grise est très bonne dans les Laurentides, particulièrement dans la rivière Maskinongé, près du lac Rémé, que l'achigan mord dans le lac S.-François et dans la région de Weir et que des belles prises de truites rouges ont été faites dans la région du lac S.-Jean ainsi qu'aux lacs Medicine et Maligne, dans le parc National Jasper.

Dans les provinces maritimes la pêche au saumon bat son plein. L'hon. Arthur Bonsonby, neveu de lord Beasborough, est arrivé à Luddlow, N.B., avec deux amis pour pêcher dans la Miramichi. Ils seront guidés par Jack Russell.

L'excursion du 8 juillet à Portland

C'est par centaines chaque jour que les demandes de renseignements parviennent actuellement aux divers bureaux du Pacifique Canadien au sujet de la grande excursion à bon marché qui doit avoir lieu, le 8 juillet, entre Montréal et Old Orchard, Portland, Kennebunk et autres plages du Maine.

Le convoi spécial du Pacifique Canadien quittera la gare Windsor à 8 h. 30 (heure solaire) vendredi soir, le 8 juillet, et arrivera à Old Orchard et endroits voisins de bonne heure le lendemain matin. Au retour, le train quittera Old Orchard à 8 h. 10 p.m., le dimanche soir, pour arriver à Montréal à 6 h. 15 le lundi matin.

Plusieurs de ceux qui n'ont jamais visité la côte du Maine, profiteront du voyage pour voir le plus possible de cette intéressante région. Ils pourront d'abord s'arrêter à Portland, puis se rendre à Old Orchard ou autres plages par train ou auto. D'autres voudront aussi visiter parents et amis établis dans les centres franco-américains du Maine, aux environs de Portland. Ils pourront facilement le faire, grâce aux excellents moyens de communication à leur disposition.

Cette excursion est sûrement appelée à remporter un vif succès, et les autorités du Pacifique Canadien prennent déjà toutes les mesures pour assurer le maximum de confort à ceux qui y prendront part.

Tous deux condamnés

(Du correspondant de la PRESSE.)

Québec, 1er.—Hier, M. le juge en chef Ferdinand Roy a condamné à six mois d'emprisonnement, chacun, Albert Vachon, 25 ans, de Saint-Casimir, et André Laquerre, 22 ans, de la même localité, qui, tous deux, furent trouvés coupables du vol avec effraction, commis le 15 juin, au magasin de M. Emile Rivard.

La police vient aussi d'opérer une quatrième arrestation, relativement au vol chez M. Ludger Galarneau, à Portneuf. L'accusé est un jeune homme, de cette cité, qui subira son procès, jeudi prochain.

M. le juge Fitzpatrick, a condamné à un mois d'emprisonnement, chacun, deux individus trouvés coupables de vente illégale de boisson. Il a pris en délibéré la cause d'un autre individu accusé, lui aussi, de vente illégale de liqueurs alcooliques.

Mort d'une religieuse

(Du correspondant de la PRESSE.)

Québec, 1er.—Sœur S. Ladislav (Marcelle Lambert), des Sœurs de la Charité de Québec, est décédée hier soir, à la maison mère des Sœurs Grises, à l'âge de 46 ans. Elle était dans la 30e année de sa vie religieuse.

SAINTE-ANNE.

Miles Yvonne et Blanche Perreault, ont passé une semaine à Valley-Field, chez sa mère, M. Daniel Nadeau, de Lévis, chez sa mère, et Mme Linette Turmel, de Chicope Falls, Mass., ont passé quelques temps dans leur famille.

—M. et Mme John Turmel, de New-York, sont quelques mois ici.

PLateau 5151

OUVERTS SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 P.M.

Vente à Rabais de Juillet chez Dupuis

Des aubaines choisies avec soin vous sont ici offertes pour samedi

Articles appropriés pour fin de semaine

Chemises "Polo"

Manches courtes
13 1/2 à 16 1/2.

.79

Rayon serré, blanc, vert, bleu, sable — aussi à doublure de coton ouaté en bleu, sable et blanc. Ces dernières devraient se vendre 1.50, manches longues et confection très soignée. Encolures 14 à 16 1/2 mais pas dans chaque couleur.

Légers pyjamas pour les nuits chaudes

Notez le prix populaire
Tailles : 34 à 46.

1.25

2 pour 2.25

Environ 1800 pyjamas de broadcloth. Encolure en "V" ou genre anglais. Coupe ample et soignée et beau choix de couleurs et dessins inaltérables au lavage. Une exceptionnelle aubaine à ce bas prix.

Bas golf pour hommes

Lot à solder au bas prix de, la paire

\$1

Tricot tout laine de teintes unies en bleu, sable, vert ou rouge. Pointures : 10 à 11.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (St-Catherine)

1000 chemises blanches

Broadcloth fin, collet à même. Spécial, chacune

2 pour 2.75

1.50

Voici une occasion d'obtenir une bonne chemise à bas prix. Broadcloth très fin et qui résistera aux blanchissages répétés, conservant toujours son fini lustré. Encolures 13 1/2 à 17 1/2. Approvisionnez-vous pour les vacances.



Vente par tout le magasin

53,600 pains de Savon
pour la toilette ou le bain

fabriqué spécialement pour nous et offert à un bas prix extraordinaire durant cette semaine.

la douz. **.67** Valeur de \$1.20

Une offre sans pareille au Canada car c'est un savon durable, d'une odeur agréable et convenant aussi bien pour le visage que pour le bain. Notes les 6 odeurs exquises contenues dans une boîte d'une douzaine :

jasmin rose lavande lilas bouquet verveine

et dans 6 nuances différentes. — Profitez de cette occasion pour économiser .53 sur chaque douzaine.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Voici les élégants souliers que vous porterez cet été

offerts au prix que vous voulez payer

Que vous passiez l'été à la ville ou à la campagne il vous faut au moins deux modèles de chaussures, pour le sport et pour la toilette. Il est donc à votre avantage de venir les choisir ici quand le prix est aussi bas et les formes de toute dernière nouveauté.

2.98
la paire



Ces souliers, achetés spécialement pour cette vente et marqués à un prix aussi bas sont en chevreau blanc, toile blanche, toile naturelle, aussi bleu, gris, brun ou noir. Choix de sandale, escarpin, à courroies, "gore", "Ghillies" ou à lacets. Très confortables à talon haut ou cubain. Pointures : 2 1/2 à 7 dans le lot.

DUPUIS—au deuxième (St-Catherine)

et voici les bas qui accompagneront vos souliers

Bas de soie .69
entièrement façonnés et très élégants; la paire

Tricot léger convenant bien pour la saison actuelle. Bas entièrement façonnés et fini d'un talon français. Pied renforcé. Nuances : allégresse, tendresse, naïve, nassau, poivre, métal, fumée, etc.

Gants de peau Bas d'enfants
Longueur : \$1 Pointures : .25
4 boutons 5 à 8 1/2

Peau de daim d'un fini très souple, garantie lavable. Modèle "Blair".

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Copies de nouveaux modèles importés

Offertes à ce bas prix de vente samedi

1.69



Ils sont si réussis que vous croirez coiffer l'original lui-même. Variété de formes pour la rue, le sport ou le voyage. Diverses entrées de tête dans les fraîches teintes pastel aussi tout noir. Venez de bonne heure pour un meilleur choix.

DUPUIS—au deuxième (Dumontigny)

Achat spécial de 1000 paires de Nouveaux souliers

Trépointe Goodyear, modèle Blucher pour hommes et jeunes gens

Souliers de cuir de veau noir très souple, travaillé et fini avec soin. — Semelles épaisses en cuir solide. Confortables pour la rue.

Chaque paire est garantie donner satisfaction ou argent remis. Prix ord. 3.95 à 4.95; la paire

2.95

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)



—2 spéciaux samedi matin—

Plume-réservoir

Tous les enfants voudront posséder un de ces porte-plume en métal fini or. Modèle avec agrafe pour gilet et un anneau pour fillette.

.05

DUPUIS—au rez-de-chaussée (St-Catherine)

200 costumes de bain

pour fillettes : 2 à 6 ans.

.69

Mailles d'été, pièce en tricot tout laine. Vert, rouge, marine et noir.

DUPUIS—au deuxième (Dumontigny)

Pyjamas avec chapeau

pour fillettes de 2 à 6 ans.

Une tenue idéale pour le jeu et la plage. Au complet

.69

Beau broadcloth ou indienne de fantaisie — 4 différents modèles dont 2 tels qu'illustrés. Garniture de teinte unie. Notez le prix ordinaire .98 et venez de bonne heure samedi.



Toilettes d'été

Agès : 8 à 14 ans.

Robes de crêpe plat, Celine, unies ou de fantaisie. Jupe goda ou par plis. Plusieurs jolies teintes : pastel, vert, rose, jaune, bleu poudre. — Spécial, chacune

1.98

Commandes téléphoniques acceptées. PLateau 5151 — Local 202.

Complets 2 pantalons

pour hommes et jeunes gens

18.75

Nous offrons 150 complets seulement d'une qualité toujours vendue jusqu'à 30.00 — Nouveaux et frais tissus de la saison dans la coupe et les nuances en vogue. Le bas prix est fort avantageux et c'est le temps de venir vous choisir, de bonne heure samedi, un complet neuf pour la rue.



Pantalons

de flanelle blanche

de texture anglaise. Coupe absolument parfaite. Notez le bas prix spécial, chacun

4.95

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Complets

2 pantalons

pour garçons : 8 à 19 ans.

9.95

Serge de fine texture en bleu marine, aussi vert et tout "gingham". Nuances en vogue. Veston, gilet, 2 pantalons (pour petites tailles : 1 culotte et 1 pantalon). Bonne coupe et fini soigné.

Pantalons blanc ou kaki

Agès : 8 à 18 ans. Couille durable, coupe ample et beau fini.

\$1 et 1.45

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Dumontigny)



Au SOUS-SOL d'ÉCONOMIES

Samedi il y aura des aubaines pour toute la famille

Blouses chandails

Tricot tout laine ou laine et soie. Robes de crêpe plat, Celine, unies ou de fantaisie. Jupe goda ou par plis. Plusieurs jolies teintes : pastel, vert, rose, jaune, bleu poudre. — Spécial, chacune

1.29

Essuie-mains

Ratine spongieuse. Dessins de couleur, fond blanc — 20" x 40". — CHACUNE

.29

Souliers

Pour garçonnets — 11 à 2 — Semelles solides, talon de caoutchouc

.99

Souliers

Pour dames 2 1/2 à 7 dans le lot. Beaux échantillons cuir verni, chevreau ou veau souple

1.98

Brassières

Modèle long en bon couteil fini satiné. — Divers tons de poitrine. — CHACUNE

.39

Beaux bas

Pour dames 8 1/2 à 10 dans le lot. Bonne texture; entièrement façonnés. — LA PAIRE

.59

Robes

Fillette, 8, 10 et 12 ans. — Beau crêpe Lucerne — Variété de jolis modèles. — CHACUNE

1.59

Complets

Pour garçonnets 2, 4, 6 ans. Bon broadcloth. — Blouse blanche, culotte de couleur

.25

Spécial à 8 h. 15 samedi soir

Bas

Bas de nos lignes régulières valant jusqu'à .50. Pointures : 8 1/2 à 10 dans le lot — LA PAIRE

.15

DUPUIS — au sous-sol (Dumontigny)

Dupuis Frères
J.-N. Dupuis, père, honoraire A.-J. Dugal, v.-p. et dir. gér. Albert Dupuis, président Armand Dupuis, sec.-trés.

MUSIQUE EN FEUILLES A PRIX POPULAIRES. — SOUS-SOL D'ECONOMIES